

CR
1794
.C47
1920

ARMORIAL DE FRANCE

COMPOSÉ

A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE OU AU COMMENCEMENT DU XIV^e

PUBLIÉ PAR

MAX PRINET



PARIS (VI^e)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

DEMCO
PAMPHLET BINDER
Photomount

~~~~~  
PLEASE HANDLE  
WITH CARE

University of  
Connecticut Libraries

~~~~~

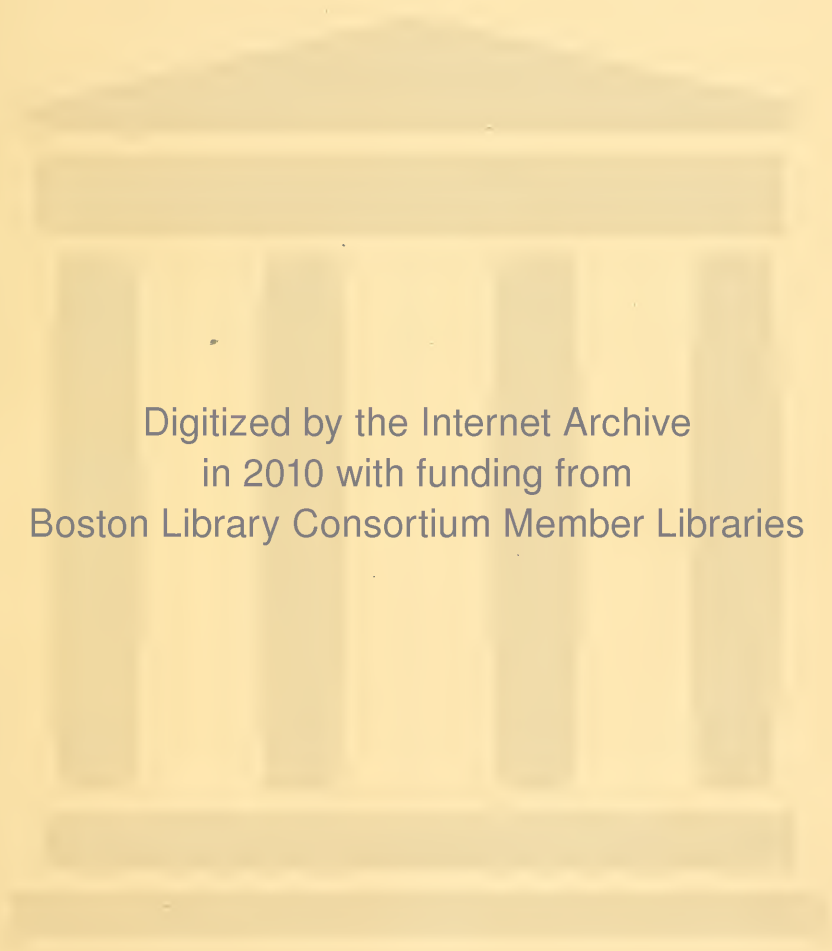


929.74
Ar55

BOOK 929.74.AR55 c.1
ARMORIAL DE FRANCE COMPOSE A LA
FIN DU XIII SIECLE OU AU COMMENCE



3 9153 00211617 8



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

ARMORIAL DE FRANCE

COMPOSÉ

A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE OU AU COMMENCEMENT DU XIV^e

IL A ÉTÉ TIRÉ 250 EXEMPLAIRES, DONT 200 MIS DANS LE COMMERCE

N^o 23

EXTRAIT DU MOYEN AGE

2^e Série, Tome XXII

(Janvier-Avril 1920)

CR
1794
1077
1920

ARMORIAL DE FRANCE

COMPOSÉ

A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE OU AU COMMENCEMENT DU XIV^e

PUBLIÉ PAR

MAX PRINET



PARIS (VI^e)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

929.74

~~AP-55~~

ARMORIAL DE FRANCE

COMPOSÉ A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE OU AU COMMENCEMENT DU XIV^e

INTRODUCTION

La Bibliothèque de Besançon conserve la copie¹, exécutée au xviii^e siècle, par Jules Chifflet², d'un petit armorial qui m'a paru mériter d'être publié.

Ce recueil contient les blasons de cent quarante et un personnages³ appartenant presque tous à des familles de la France septentrionale. Dans la plupart des cas, ils sont désignés à la fois par leur nom de baptême et par le nom de leur famille ou de leur seigneurie principale. Mais souvent le nom de baptême manque : il est remplacé par un titre féodal, par la qualification de « mesure », ou par un sobriquet. Ailleurs, le nom de terre ou de famille fait défaut ; en deux cas, le porteur des armoiries n'est désigné par aucun de ses noms ou surnoms, mais simplement par la mention de l'office qu'il remplissait.

Le texte est souvent incorrect. Je ne sais quelle part il faut attribuer au copiste dans la masse des fautes qu'il renferme. Mais il est certain que Chifflet n'a pas toujours compris ce qu'il transcrivait. Ainsi, il a inséré, en dépit du bon sens, dans les descriptions de certains blasons, des mots et des fractions de mots qui

1. Collection Chifflet, ms. 186, p. 145-154.

2. Jules Chifflet, fils du savant médecin Jean-Jacques Chifflet, naquit à Besançon, le 15 avril 1615, et mourut à Dole, le 8 juillet 1676. Il fut chanoine de Besançon, abbé de Balerne, conseiller au Parlement de Franche-Comté, chancelier de la Toison d'Or. Il a laissé un grand nombre de travaux historiques inédits et quelques ouvrages imprimés. Ses *Mémoires* ont été publiés par Jeannez, en 1867-1868 (*Mémoires et documents publiés par l'Académie de Besançon*, t. V et VI).

3. L'armorial comprend 145 articles ; mais deux blasons ont été inscrits deux fois (articles 31 et 39, 37 et 120) et un autre trois fois (articles 35, 85 et 87).

devaient être écrits hors texte, en marge ou en interligne, dans l'original¹.

Chifflet ne nous dit pas où il a trouvé le manuscrit qu'il reproduit; il n'en indique pas l'âge apparent. Il nous apprend seulement que c'était « un ancien rouleau ou volume en parchemin, large de six doigts. » Quant au temps où le recueil a été composé, il le place vers l'an 1273. Son opinion est fondée sur l'examen de deux passages concernant l'un Gautier de Ligne², l'autre un personnage désigné par ces seuls mots : « li conestables »³.

« Il appert, dit Chifflet, que ce rouleau a esté fait devant l'an 1300, car il y a eu seulement trois Vautiers, seigneurs de Ligne, l'un après l'autre, desquels il ne se trouve point de mémoires devant l'an 1200, ny après l'an 1290, selon la généalogie de ceste maison, dressée sur les titres. » Il semble bien qu'en réalité Gautier III, seigneur de Ligne, vivait encore en 1295⁴.

« Li conestables » porte les armes plaines des Clermont-Nesle. Chifflet l'identifie à Simon de Clermont, seigneur de Nesle, qui vivait en 1273 (il est mort en 1288) et qui, d'après Le Féron, aurait été connétable de France. Mais Le Féron s'est trompé. Simon de Clermont, qui a joué un rôle politique considérable et de qui saint Louis a fait l'un des régents du royaume, n'a pas été pourvu de l'office de connétable de France. Le connétable mentionné dans l'armorial, est, pour moi, le fils aîné de Simon, Raoul de Clermont-Nesle, qui devint connétable en 1285⁵, et qui fut tué à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302.

Avec les armoiries du connétable, notre recueil contient celles de plusieurs chevaliers qui tombèrent aussi à Courtrai : le maréchal Gui de Nesle, frère de Raoul, l'autre maréchal Simon de Melun, le comte d'Aumale, Godefroi de Brabant, Arnoul de Wesemael, Renaud de Trie, Godefroi de Boulogne, Raoul de Soissons, Gérard de Boubers, Jean de Raineval, Jean de Saint-

1. Articles 9, 42, 72, 73.

2. Article 103.

3. Article 41.

4. J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. II, p. 347.

5. On ne connaît pas la date exacte de la nomination du connétable de Nesle : elle n'est pas postérieure au mois d'août 1285 (*Recueil des historiens de France*, t. XX, p. 534 ; t. XXI, p. 6, 101 ; t. XXIII, p. 104).

Martin, etc. Il donne les noms de quelques seigneurs qui, deux ans plus tard, furent tués à la bataille de Mons-en-Pevele, comme le comte d'Auxerre, Anseau de Chevreuse, le Brun de Vernoi, Hugues de Bouville. En outre, il mentionne beaucoup d'autres chevaliers connus pour avoir porté les armes au service du roi, en Aragon, en Guyenne et en Flandre, entre 1285 et 1304¹.

Il semble donc que l'armorial ait été rédigé au temps où le connétable de France était Raoul de Nesle, c'est-à-dire entre 1285 et 1302. A lire quelques mentions, nous serions portés à réduire l'espace de dix-sept ans qui sépare ces deux dates. Nous trouvons, dans le recueil, les noms de Simon de Lalaing et de Gobert de Montchablon qui moururent en 1300, — celui de Mathieu de Villebéon qui ne vivait plus en cette année, — celui de Pierre de Machaut, décédé avant le mois de novembre 1299, — celui de Bouchard de Marly, mort en 1298.

Il est donc probable que le recueil a été formé entre les années 1285 et 1298. C'est probable; ce n'est pas certain. L'ouvrage que nous étudions n'a pas été fait en un jour. L'auteur a pu rassembler des armoiries recueillies peu à peu, au cours de plusieurs années. Il a pu, en mettant la dernière main à son travail, inscrire les noms et les blasons de personnages qui ne vivaient plus alors, soit qu'il ait ignoré leur décès, soit que, le connaissant, il n'ait pas jugé à propos de sacrifier certaines des notes héraldiques qu'il avait prises antérieurement.

Une autre considération m'empêche d'être aussi affirmatif que je le voudrais, quant à la date de l'armorial. Je n'ai pas su déterminer exactement la personnalité de tous les individus mentionnés dans ce recueil. La biographie de quelques-uns de ceux qui me sont inconnus, ou insuffisamment connus, fournirait peut-être des indications chronologiques qui ne concorderaient pas avec celles

1. Tels sont : Foucaud du Merle, qui fut maréchal de France, Mathieu de Tric, Renaud de Dammartin, Jean de Maignelay, Jean de Heilly, Gautier d'Autrèches, Adam du Cardonnoy, Jean et Gilles de Haverskerque, Enguerrand de Bailloul, Jean de Charny, Jacques de Bayon, Geoffroi de Vendôme, Jean de Courtenay, Hugues de Baussay, Renaud de Pressigny, Briand de Montejean, Gui et Hugues de Thouars, Pierre d'Amboise, Gui de Chemillé, Adam de Bruyères, Pierre de Préaux, Jean de Rouvray, Pierre de Corneuil, Yon de Garenrières, Jean d'Harcourt, Hervé de Léon, Richard de la Roche, Thibaud de Rochefort, Jean de Beaumanoir, Pierre de Rostreneu.

que j'ai relevées¹. Toutefois, j'ai réuni des éléments de datation assez nombreux pour qu'il paraisse peu vraisemblable que l'armorial ait été composé à une autre époque que le règne de Philippe le Bel. C'est le plus ancien des armoriaux de France aujourd'hui connus².

Malgré les libertés que Jules Chifflet a prises avec le texte qu'il transcrivait, il a laissé subsister, dans sa copie, quelques formes dialectales qui permettent de croire que l'auteur du recueil était un Picard³.

MAX PRINET.

1. Il n'est pas impossible que le texte ait subi des interpolations.

2. Le plus ancien des armoriaux de France imprimés est celui qu'ont publié Gabriel du Moulin, dans son *Histoire générale de Normandie*, en 1631, et Douët d'Arceq, dans le *Cabinet historique*, en 1859 et 1860. Je crois avoir démontré qu'il a été composé sous le règne de Charles V (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1915, p. 171-183).

3. *Auchoire, Monmoranchi, Ansaus, camberlains, escuchon, flex, gheules, lambiaus*, etc.

ARMORIAL DE FRANCE

1. N... de Hu, d'azur au lion billeté d'or¹.
2. Li contes de Bouloinge porte les armes d'or a I fanuns de gueulles².
3. Messire Godefroit de Bouloinge porte celles mesmes a un baston d'asur³.
4. Li contes d'Abbeville porte les armes d'asur a trois bandes d'or et une bordure de gueulles⁴.

1. Jean de Brienne, comte d'Eu, mourut en 1294 ; son fils Jean, comte d'Eu et de Guînes, fut tué à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302 (P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VI, p. 135 ; *Chronique artésienne*, publ. par F. Funck-Brentano, p. 49).

Les armes ici décrites, qui sont celles de la maison de Brienne, se voient sur les sceaux des comtes d'Eu de cette famille (Collection de sceaux des Archives nationales, n^{os} 924-936).

2. Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, après son frère Guillaume (mort sans postérité en 1277), fit son testament en 1314 (Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, t. I, p. 107-110). Le gonfanon figure sur les sceaux des comtes d'Auvergne, depuis la fin du XII^e siècle (Collect. des Arch. nat., n^{os} 384, 387, 388, 390-395 ; Ph. de Bosredon, *Sigillographie de l'ancienne Auvergne*, p. 4 et suiv.).

3. Godefroi, fils de Robert V, comte d'Auvergne et de Boulogne, d'abord clerc, puis chevalier, fut tué à Courtrai (Baluze, *ouvr. cité*, t. I, p. 103, 104 ; *Chronique artésienne*, p. 49). Sur son sceau (Baluze, *ouvr. cité*, t. II, p. 133), le gonfanon est brisé d'une bande.

4. Jean de Ponthieu, de la maison de Castille, fils de Ferdinand II de Ponthieu, comte d'Aumale, et de Laure de Montfort, dame d'Épernon. Il hérita de son père le comté d'Aumale, en 1260, et de sa mère la seigneurie d'Épernon, en 1270 ; mais il fut évincé de la succession de son aïeule, Jeanne de Dammartin, comtesse de Ponthieu, par sa tante, Aliénor de Castille, reine d'Angleterre, parce que la coutume de Ponthieu n'admettait pas la représentation. Il mourut à la bataille de Cour-

5. Li contes de la Marche porte les armes burelé d'argent et d'asur ¹.
6. Li contes d'Auchoire porte les armes de gheulles a une bande d'or et a un escuchon des armes du duc de Bourgogne en la bordure ².

traï (*Recueil des historiens de France*, t. XXI, p. 20, 191, 639. Je désignerai désormais ce recueil par les lettres H. F.). Cf. Gelre, *Wapenboeck*, t. III*, pl. XXXII et p. 78-82 ; Maquet et A. de Dion, *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, p. 149.

1. Hugues XII de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, prit part, en 1302, à la guerre de Flandre et mourut le 1^{er} novembre de cette année (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. IV, p. 80, 81 ; Delisle, *Mémoire sur une lettre inédite adressée à la reine Blanche par un habitant de la Rochelle*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1856, p. 544). Ses sceaux de 1288 et 1303 portent l'écu burelé (Collect. des Arch. nat., n^{os} 844, 845).

2. Deux seigneurs de la maison de Chalon ont porté le titre de comte d'Auxerre, à la fin du XIII^e siècle : Jean de Chalon et Guillaume, son fils. Le premier était comte d'Auxerre comme mari d'Alix de Bourgogne, qu'il avait épousée en 1268 ; à la mort de celle-ci, Guillaume de Chalon, alors mineur, hérita le comté d'Auxerre. Jean de Chalon était le chef de sa famille ; il portait donc les armes plaines de Chalon : *de gueules à la bande d'or*. (Voir son sceau publié dans les *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*, de l'abbé Lebeuf, édit. Challe et Quantin, t. III, p. 197). Le blason donné ici comme celui du comte d'Auxerre, renferme une brisure, constituée par un écusson. Il ne peut convenir à Jean ; c'est donc à Guillaume qu'il faut l'attribuer. Le sceau dont Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre, faisait usage, en 1300, est armorié d'un écu à la bande, brisé sur cette bande d'un écusson bandé à la bordure engrêlée (Bibl. nat., ms. latin 17113, fol. 311). La description de notre armorial doit être rectifiée en deux points : 1^o l'écusson qui brise les armoiries de Chalon était, sur la *bande* et non « en la bordure » ; 2^o ce même écusson n'était pas aux armes du duc de Bourgogne, mais aux armes d'une branche cadette de la maison de Bourgogne, celle à laquelle appartenait la comtesse d'Auxerre, mère de Guillaume. Cette branche brisait les armes de Bourgogne en substituant une bordure engrêlée à la bordure plaines des ducs. L'écu bandé à la bordure engrêlée figure sur le sceau d'Alix de Bourgogne, en 1274 (Collect. des Arch. nat., n^o 513).

Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre, est mort à la bataille de Mons en Pevele (H. F., t. XXI, p. 136, 643 ; *Chronique artésienne*, p. 87 ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VIII, p. 418).

7. Li contes de Forés porte les armes de gheules a un daufin d'or ¹.
8. Li contes de Sansoire porte les armes d'asur a une bande d'or et a deux colices d'argent ².
9. Li contes de Venise porte les armes pallé d'argent et d'asur ³ et a une fese d'or ⁴.
10. Li sires de Monmoranchi porte les armes d'or a une crois de gheules et a seize egles d'asur es quatre cartiers ⁵.

1. Jean I^{er}, comte de Forez, fils du comte Gui VI à qui il succéda en 1278. Il mourut le 3 juillet 1333 (La Mure, *Histoire des dues de Bourbon et des comtes de Forez*, t. I, p. 309-372). Son sceau (1307) est conservé dans la collection des Archives nationales (n° 679) : il est armorié d'un dauphin.

2. Etienne II, comte de Sancerre, fils du comte Jean I^{er}, prit part à la campagne d'Aragon, en 1285, à celle de Gascogne, en 1297, suivit Charles de Valois à Rome, en 1301, commanda la garnison de Lille, en 1302, et mourut sans enfants, en 1306 (H. F., t. XXII, p. 90, 223, 532, 679, etc. ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. II, p. 850 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 413). Voir son sceau de 1288 (Collect. des Arch. nat., n° 439). Les armes sont celles de la maison de Champagne dont les comtes de Sancerre étaient les cadets. Il est à remarquer que les colices ne sont pas dites *polencées*.

3. Après *asur*, Chifflet a écrit *frauchois*. Ce mot se trouvait, sans doute, en marge dans le manuscrit original. C'est une sorte de titre qui s'applique aux mentions suivantes. L'auteur a énuméré d'abord les comtes ; il va décrire ensuite les armes des seigneurs de l'île de France (n°s 10-42), de la Picardie et des pays du Nord-Est (n°s 43-74) ; de la Normandie (n°s 75-91). Plus loin, il confondra les provinces, constituant cependant çà et là quelques petits groupes régionaux.

4. « Mouche, quens de Venise » combattait en Flandre, dans l'armée française, en 1297 (*Chronique artésienne*, p. 13, 22). Ce personnage est plus connu comme financier et comme diplomate que comme guerrier. C'est le fameux banquier florentin Musciato Guidi dei Francesi, *Mouche* ou *Mouchet*, le frère de *Biche*. Biche et Mouche portaient pour armoiries le palé à la fasce brochante qui est attribué ici au comte de Venise. Voir les sceaux de ce dernier (Collect. des Arch. nat., n° 5393 ; Sceaux de l'Artois, n° 1895 ; Sceaux de la collect. Clairambault, n° 6865). Cf. C. Piton, *Les Lombards en France et à Paris*, p. 73, 74, 102-111. Je ne sais pourquoi on donnait à Mouche le titre de comte de Venise.

5. Mathieu, dit le Grand, sire de Montmorency, mort en 1304 ou 1305

11. Li vicontes de Meleun porte les armes d'asur a sept tourtiaus d'or, et au chief d'or ¹.
12. Mesire Symon de Meleun porte les armes celles mesmes a trois oiselés de gheules au chief ².
13. Mesire Bouchart de Marli porte les armes d'or a une crois de gheules a quatre egles d'asur es quatre quartiers ³.
14. Mesire Amouri de Mullant porte les armes noir a un lion d'argent a la ceue fourcie ⁴.

(Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, p. 176-187 ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. III, p. 572 ; t. VII, p. 723).

1. Adam IV, vicomte de Melun, fils d'Adam III, mort en 1270. Il vécut jusqu'en 1305 (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. V, p. 224 ; Taillandier, *Histoire du château et du bourg de Blandy en Brie*, p. 31 ; Richemond, *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours*, t. II, p. 91). Nous avons les sceaux de cet Adam de Melun (1284) et de Jeanne de Sully, sa femme (1287), dans la collection des Archives nationales (n^{os} 698, 699). On y voit l'écu de Melun à sept besants et au chef.

Voir la légende qui s'est attachée à ce blason, dans l'édition du *Wapenboeck* de Gelre, par V. Bouton (t. III**, p. 140).

2. Simon de Melun, sire de la Loupe et de Marchéville, maréchal de France, sénéchal de Limousin, de Périgord et de Quercy, frère du précédent (II. F., t. XXIV, p. 203* ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. V, p. 224, 246 ; t. VI, p. 640 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 140, 272, 316, 319, 321, 326, 335, 344). L'un de ses sceaux porte les armes de Melun brisées de quatre merlettes sur le chef (Collect. des Arch. nat., n^o 5140) ; un autre ne présente que trois merlettes (Sceaux de la collection Clairambault, n^o 5987).

3. Bouchard de Marly, fils de Mathieu II, sire de Marly, grand chambrier de France, et de Marguerite de Lévis, mourut le 9 mars 1298 (n. st.) et fut inhumé à l'abbaye de Port-Royal. Sa tombe a été transportée à l'église de Magny-les-Hameaux où elle existe encore (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. III, p. 659 ; Maquet, *Les seigneurs de Marly*, p. 76-178 ; Guilhermy, *Inscriptions de la France*, t. III, p. 292). Les Marly avaient conservé le blason primitif de la maison de Montmorency dont ils étaient issus : une crois cantonnée de quatre aiglettes. Voir Collection de sceaux des Archives nationales, n^{os} 2460, 2714-2718, 2950.

4. Le nom de baptême Amauri, introduit dans la maison de Meulan par le mariage de Galeran, comte de Meulan, avec Agnès, fille

15. Mesire Willames Crespin porte les armes fascé d'argent et de gheules, endenté de l'un a l'autre ¹.
16. Mesire Guillaumes, ses fieus, porte celles armes au lambiaus d'asur ².
17. Mesire Jehan Crespin porte les armes de son pere a un quartier d'or ³.
18. Mesire Ansels de Lile porte les armes d'argent a une fesse de gheules et a une bordure d'oiselés de gheules ⁴.

d'Amauri de Montfort, fut porté, aux xiii^e et xiv^e siècles, par plusieurs seigneurs de cette famille. Celui dont les armes sont ici décrites, est probablement Amauri de Meulan, seigneur de la Queue et de Gournay, de qui un sceau, de 1282, est conservé (Collect. des Archives nationales, n^o 2827). On y voit le lion à la queue fourchée. Cf. : La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. I, p. 59, 123 ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. II, p. 405, 409.

1. Guillaume Crespin, seigneur du Bec, Dangu, Neaufle, Etrepagny, suivit saint Louis à la croisade d'Afrique. Il mourut le 26 août 1313 et fut inhumé à l'abbaye de Mortemer. Il était devenu connétable héréditaire de Normandie par son mariage avec Jeanne de Mortemer, fille de Guillaume, seigneur de Varangeville (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VI, p. 631 ; Le Prévost, *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, t. II, p. 7, 8, 58, 441).

Les armes des Crespin sont généralement constituées par un écu fuselé. On trouve deux fascés de fusées sur les sceaux de Guillaume Crespin, seigneur de Dangu, en 1225 et 1227 (Collect. des Arch. nat., n^{os} 1960, 1961), et d'un autre Guillaume (celui dont il est parlé ici), en 1296 (Bibl. nat., ms. français 31916, fol. 91). Le fascé endenté d'argent et de gueules est attribué aux Crespin dans plusieurs armoriaux (Bibl. nat., mss. français 9477, p. 90 ; 32753, p. 6 ; Bibl. de Besançon, Chifflet, 186, fol. 54).

2. Guillaume Crespin, le jeune, convoqué avec Guillaume, son père, pour servir le roi en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 791, 802). Il fut seigneur du Bec, d'Etrepagny et de Varangeville et mourut avant 1330 (P. Anselme et Le Prévost, aux passages cités dans la note précédente). Le sceau que nous avons de lui (Sceaux de la Normandie, aux Archives nationales, n^o 215) porte un écu fuselé.

3. Jean Crespin, sire de Dangu, fils puîné de Guillaume le vieux (P. Anselme, *ibid.* ; Le Prévost, *ibid.*).

4. Anseau, sire de l'Isle-Adam, connu par des chartes de 1279 et des années suivantes. Il ne laissa que des filles de son mariage avec Isabeau

19. Mesire Jehan de Lile porte celles mesmes au lambiaus d'asur ¹.
20. Mesire Ansel de Chevreuses porte les armes d'argent a une crois de gheules, a quatre lions d'asur es quatre quartiers ².

de Mareuil. Son sceau, en 1279 et 1282, porte une fasce accompagnée de sept merlettes (Collect. de sceaux des Arch. nat., n° 2453 ; Bibl. nat., ms. latin 5462, p. 204 ; ms. français 31932, fol. 119 v°, 131 v° ; Cabinet d'Hozier, 198, dossier 5096, fol. 11 ; La Chenaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, nouv. édit., t. X, fol. 962 ; abbé Grimot, *Histoire de la ville de l'Isle-Adam*, p. 11). Voir le sceau de sa femme, apposé à un acte de 1289 (Bibl. nat., ms. latin 5462, p. 328).

1. Jean de l'Isle-Adam, seigneur de Boury, fils d'Anseau, seigneur de Boury (qui mourut le 30 août 1285). Il est cité dans des documents de 1290, 1301, 1303, 1314 (Bibl. nat., Cabinet des estampes, Pe 5, fol. 77, 80 v° ; H. F., t. XXII, p. 510 ; La Chenaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, nouv. édit., t. X, col. 963 ; Depoin, *Les sires de l'Isle et de Villiers, bienfaiteurs de l'abbaye du Val*, dans les *Mémoires de la société historique et archéologique de Pontoise*, t. VIII (1885), p. 11-20.) Son sceau, en 1303, portait, outre les figures indiquées dans notre texte, un lion passant (ou un chien) sur la fasce (Collect. des Arch. nat., n° 2458 ; Bibl. nat., ms. latin 5462, p. 116).

2. Anseau de Chevreuse, seigneur de Maincourt, dès 1262, fils de Hervé, acheta une partie de la seigneurie de Chevreuse, en 1296. Il accompagna Charles d'Anjou en Italie et devint maréchal du royaume de Sicile. Rentré en France, il se démit, en 1301, de l'office de maréchal. Il fut tué à la bataille de Mons en Pevele, où il portait l'oriflamme de France, le 18 août 1304. Ses armes, une croix cantonnée de quatre lions, se voient sur un sceau de 1280. Ce sont celles de la branche cadette de la maison de Chevreuse ; les aînés cantonnaient la croix de quatre aigles (H. F., t. XXI, p. 24, 136, 194, 643 ; *Chronique artésienne*, p. 23, 66 ; P. Anselme, *Histoire généal.*, t. VIII, p. 197 ; Moutié, *Chevreuse, recherches historiques, archéologiques et généalogiques*, dans les *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. II, p. 298, 308, 338 ; pl. II, n° 13, 15 ; pl. III, n° 18 ; Moutié et Merlet, *Cartulaire de l'abbaye des Vaux de Cernay*, t. I, p. 771 ; t. II, p. 38 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 474 ; Minieri-Riccio, *De' grandi uffiziali del regno di Sicilia*, p. 229, 230 ; P. Durrieu, *Les archives angevines de Naples*, t. II, p. 305). « Ansiaus de Chevreuses » est mentionné par le trouvère Sarrasin, dans le *Roman de Hañ* (édit. Michel, p. 342).

21. Mesire Gui le Boutillier porte les armes escartelé d'or et de gheules ¹.
22. Mesire Ansiaus le Boutillier porte celles mesmes au lambiaus ².
23. Mesire Jehans de Schoisel porte les armes d'asur billeté d'or et a une crois d'or ³.
24. Mesire Ansel de Schoisel porte les armes noir au fleurs de lis d'or semées et une bande d'argent ⁴.
25. Mesire Mahiu de Trie porte les armes d'asur a une bande d'or ⁵.

1. Gui le Bouteiller de Senlis, fils de Raoul, fut seigneur de Montépilly, Draveil, Ermenonville, et mourut, en 1317, sans postérité (P. Anselme, *Histoire généal.*, t. VI, p. 256 ; Richemond, *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours*, t. II, p. 47). Son sceau de 1297 porte un écu écartelé (Collect. des Arch. nat., n° 1522). Cf. l'*Armorial* du XIV^e siècle, publié par Douët d'Arceq, n° 85.

2. Anseau le Bouteiller, frère de Raoul et oncle de Gui, fut seigneur de Luzarches. Ses sceaux de 1285 et 1305 portent un écu écartelé au lambel (Collect. de sceaux des Arch. nat., nos 1519, 1519 ; H. F., t. XXI, p. 523 ; t. XXIII, p. 798, 799, 802 ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VI, p. 255 ; Richemond, *Recherches généalogiques*, t. II, p. 47).

3. Jean, seigneur de Choiseul, connétable de Bourgogne, en 1272, 1297, 1300, 1306, mort en 1309 et enterré à l'abbaye de Morimond (Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. II, p. 275, 276 ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. IV, p. 820, 821).

4. Les armes sont celles des Choiseul, seigneurs du Plessis-Choiseul (aujourd'hui le Plessis-Chamant) près de Senlis, gruyers héréditaires de la forêt d'Halatte. On voit le même blason sur les sceaux d'un Jean Choiseul seigneur du Plessis, au XIII^e siècle (Collect. des Arch. nat., n° 3234), de Jean Choiseul, en 1260 (Chanoine Muller, *Monographie des rues, places et monuments de Senlis*, p. 389), de Jean Choiseul, sire du Plessis, en 1301 (Sceaux de l'Artois, aux Archives nationales, n° 256), de Jeanne « Choïsele », dame du Plessis, veuve de Pierre de Passy, en 1365 (Bibl. nat., Pièces originales 755, dossier 17217, p. 2). Je n'ai pas trouvé mention d'un membre de cette famille nommé Anseau. Cf. A. Vattier, *Cartulaire du prieuré de Saint-Christophe en Halatte*, p. ix, x, xix ; E. Guillemot, *Les forêts de Senlis*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, t. XXXII (1905), p. 181 et suiv.

5. Mathieu (*Mahi, Mahieu*) de Tric, seigneur de Fontenay-en-Vexin, du Vaumain, etc., prit part à la campagne d'Aragon, en 1285 ; il était panetier de Philippe le Bel en 1298, 1301 et 1303 ; il fut aussi grand

26. Mesire Renaut de Trie porte les armes d'or a une bande tronçonnée d'argent et d'azur ¹.
27. Mesire Piere de Chambely porte les armes de gheules a trois coquilles d'or ².
28. Mesire Piere, son flex, porte celes memes au lambiaus noir ³.
29. Mesire Oudart de Chabeli porte ces mesmes armes au lambiaus vers ⁴.

chambellan du roi. On le trouve encore cité en 1307 (H. F., t. XXII, p. 505, 528, 536, 547, 713, etc. ; P. Anselme, t. VIII, p. 442, 607 ; La Roque, *Histoire de la maison de Harcourt*, t. II, p. 1740, 1789, 1790 ; L. Régnier, *Statue funéraire du XIV^e siècle*, dans le *Bulletin archéologique*, 1909, p. 23).

1. Renaud de Trie, seigneur du Plessis, cité en 1277, fut tué à la bataille de Courtrai (H. F., t. XX, p. 585, 586, 671 ; t. XXI, p. 20, 191, 639 ; P. Anselme, t. VI, p. 661). Ses armes étaient *d'or à la bande componée d'argent et d'azur, bordée de gueules* (Bibl. nat., ms. français 9477, p. 89). Le décor de la bande représente le blason des comtes de Dammartin (*Armorial* publié par Douët d'Arcq, n^{os} 24, 50). Ce blason est décrit dans le poème des *Tournois de Chauvenci* (vers 2208).

2. Pierre, dit Hideux, seigneur de Chambly, fut chambellan de saint Louis et vivait encore en 1297. Il épousa, en premières noces, Marguerite Tristan, et en secondes noces, Isabeau Mauvoisin de Rosny (Ch.-V. Langlois, *Le règne de Philippe le Hardi*, p. 38, 39 ; Depoin, *La maison de Chambly*, dans le *Bulletin historique* du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1914, p. 127-135). Deux sceaux de ce seigneur (1290, 1294) sont conservés dans la Collection des Archives nationales, ainsi que ceux de ses deux femmes (n^{os} 245, 1691-1693).

3. Pierre de Chambly, seigneur de Viarmes, puis de Chambly, fils aîné du précédent, fit la campagne de Flandre, en 1297, et vivait encore en 1307. Il avait épousé, en 1277, Jeanne de Machaut (Depoin, *La maison de Chambly*, p. 133-135). Son sceau (1295) et celui de sa femme (1302) se trouvent dans la Collection des Archives nationales (n^{os} 247, 1694).

4. Oudard de Chambly, frère du précédent, seigneur de Gandelu qu'il céda au roi, en 1302, était chambellan de Pierre de France, comte d'Alençon, en 1277, capitaine de Mantes, en 1282, garde des foires de Champagne, en 1283 et 1284. Il mourut en 1303 ou au commencement de 1304 (Bibl. nat., ms. français 24132, p. 491 ; Dossiers bleus 165, dossier 4344, fol. 11, 15 v^o, 16 ; Depoin, *La maison de Chambly*, p. 134, 144-147). Sur son sceau de 1292, l'écu de Chambly, aux trois coquilles, est brisé d'un bâton et non d'un lambel (Collect. des Archives nat., n^o 1689).

30. Mesire Pierre de Machau porte les armes d'asur a trois coquilles d'or ¹.
31. Mesire Raous de Soisons porte les armes d'or a un lion noirs passant et a une bordure noire ².
32. Mesire Gui de la Roche porte les armes d'or a cinq cotices d'asur et a une bordure de gueules ³.

1. Pierre de Machaut (ou Machau), fils d'Eudes, fut chambellan de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, châtelain de Montargis, seigneur de Fay-aux-Loges, Chalette, etc. ; il vivait encore en 1297 et mourut avant le mois de novembre 1299 (Arch. nat., K 177 ; Bibl. nat., ms. latin 5469, p. 85 ; ms. français 10365, fol. 4 ; Dossiers bleus 413, dossier 11026, fol. 61 ; H. F., t. XXII, p. 471, 478, 482, 489, 492 ; *Olim*, édit. Beugnot, t. II, p. 305 ; Boularic, *Acles du Parlement*, t. I, appendice, n° 805 ; Longnon, *Documents relatifs aux comtés de Champagne et de Brie*, t. I, p. 349, n° 8766 ; D. G. Morin, *Histoire du Gastinois*, p. 88 ; Mas-Latrie, *Guillaume de Machaut et la prise d'Alexandrie*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1876, p. 448, 465-467 ; A. Thomas, *Extraits des Archives du Vatican pour servir à l'histoire titulaire*, dans la *Romania*, t. X (1881), p. 326, 327 ; H. Stein, *Recherches sur quelques fonctionnaires royaux*, p. 178). Le sceau de Pierre de Machaut (1296) et celui de sa fille, Jeanne, femme de Pierre de Chambly, (1302) portent un écu à six (et non à trois) coquilles (Sceaux de l'Artois, n° 10 ; Collect. des Arch. nat., n° 1694). Un blason à six coquilles figure également sur le sceau de Robert de Machaut, en 1396 (Roman, *Inventaire des sceaux de la collection des Pièces originales*, n° 6762).

2. Raoul de Soissons, fils puîné de Jean III, comte de Soissons, est connu par des documents de 1289-1301 ; il fut tué à Courtrai (H. F., t. XXI, p. 639 ; *Chronique artésienne*, p. 49 ; P. Anselme, t. II, p. 503). Les comtes de Soissons portaient le lion et la bordure de *gueules*. Raoul brisait en changeant l'émail des figures. Voir : Bibl. nat., ms. français 9477, p. 59 ; Gelre, *Wapenboeck*, édit. Bouton, t. III*, pl. XXXIII, p. 167². 168².

3. Gui de la Roche-Guyon, fils de Jean. Il était sire de la Roche-Guyon dès 1281 et vivait encore en 1302 (P. Anselme, t. VIII, p. 621 ; E. Rousse, *La Roche-Guyon*, p. 52, 53). Les sceaux de Gui de la Roche-Guyon (1205), de Jean de la Roche-Guyon (1259), de Gui de la Roche-Guyon (1282), d'un autre Gui de la Roche-Guyon (1383) portent cinq cotices, ou un coticé, à la bordure (Collect. des Arch. nat., n°s 3403, 3407, 3426 ; Sceaux de la collect. Clairambault, n° 7864). Le blason de cette famille est décrit comme il suit dans l'*Armorial* du XIV^e siècle, publié par Douët d'Arcq (n° 34) : « Le sire de la Roche-Guyon : a cinq coulïches d'asur, a une bordure de gueules ». Douët d'Arcq n'a pas pensé à rapprocher cette

33. Mesire Renaut de Dammartin porte les armes fessié d'argent et d'asur a 6 pieces, a une bordure de gheules et a un oiselet noir ¹.
34. Mesire Symon de Lalain porte les armes de gheules a dix losanges d'argent, au lambiaus d'asur besanté d'or ².
35. Mesire Guillaume d'Iveri porte les armes d'or a trois chevrons de gheules ³.
36. Mesire Gui de Laval porte les armes d'or a une crois de gheules, a cinq coquilles d'argent en la crois et a XVI egles d'asur es quatre cartiers ⁴.

description des sceaux des Archives nationales dont il faisait l'inventaire. C'est pourquoi il n'a pas su reconnaître de quelle localité, appelée la Roche, étaient seigneurs les personnages qui portaient, sur leurs sceaux, un écu cotivé à la bordure.

1. Renaud, fils de Jean de Trie, comte de Dammartin, et d'Yoland de Dreux, hérita le comté paternel entre 1298 et 1304 (Delisle, *Recherches sur les comtes de Dammartin, au XIII^e siècle*, p. 48-50). Il prit la fuite à la bataille de Courtrai, battit les Flamands, à Gravelines, en 1304, et tua Guillaume de Juliers, à Mons en Pevele (H. F., t. XXI, p. 191, 194, note 18, 642, 643).

Les armes qui lui sont données ici renferment une brisure (l'oiselet) ; il n'est pas désigné comme *comte* de Dammartin. La mention paraît donc antérieure à la mort de son père. Cf. Gelre, *Wapenboek*, édit. Bouton, t. III*, pl. XXXII, p. 67.

2. Simon de Lalaing, seigneur de Semeries, deuxième fils de Simon II, sire de Lalaing : il est connu par des titres datés de 1268-1295, et il mourut en 1300 (F. Brassart, *Le blason de Lalaing*, p. 143-147). Il est cité parmi les champions des *Tournois de Chauvenci* (vers 3631, 4081, etc.).

3. Guillaume, seigneur d'Ivry en 1295 et 1300. On dit qu'il fut grand veneur de France. Il épousa Jeanné des Barres qui lui apporta la seigneurie d'Oissey en Brie (Mauduit, *Histoire d'Ivry-la-Bataille et de l'abbaye de Notre-Dame d'Ivry*, p. 132-134 ; Quesvers et Stein, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. III, p. 421). Le sceau de Guillaume d'Ivry (1293) porte un écu chevronné (Collect. des Arch. nat., n° 2473). Voir les sceaux d'autres membres de la même famille (Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n° 5961, 5966).

4. Gui VIII, seigneur de Laval et de Vitré, mort le 12 août 1295, ou son fils, Gui IX, mort le 22 janvier 1333 (Bertrand de Broussillon, *La maison de Laval*, t. II, p. 34-172).

37. Mesire Hardoin de Mailli porte les armes ondoié d'or et de gheules ¹.
38. Mesire Renaut de Prechenig porte les armes fessié d'or et d'asur et contrefescié et bandé contrebandé, au coignet gironné et a un escuchon d'argent ou milieu ².
39. Mesire Raoul de Soisson porte les armes d'or a un lion noir passant et a une bordure noire ³.
40. Mesire Jehan de Genville porte les armes d'asur au chief d'ermine, a un demi lion de gheules et couronné d'or au chief et a trois broies d'or sor l'asur ⁴.

1. Hardouin V, seigneur de Maillé depuis 1260, fils de Hardouin IV et de Jeanne de Thouars, mort vers 1306 (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VII, p. 499, 500 ; Ledru et Denis, *La maison de Maillé*, t. I, p. 44-50). Son sceaun est armorié d'un écu fascé ondé (Collect. des Arch. nat., n° 2656). Cf. l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 880) et l'*Armorial* du héraut Berry (nos 674, 710).

2. Renaud de Pressigny, fils d'un autre Renaud qui était mort à la croisade d'Afrique, en 1270. Il prit part à l'expédition d'Aragon, en 1285, et fut convoqué pour le service du roi en 1303 et 1304 (H. F., t. XX, p. 307 ; t. XXI, p. 177 ; t. XXII, p. 208, 715 ; t. XXIII, p. 791, 804 ; Richemond, *Recherches généalogiques* t. I, p. 252 ; Gelre, *Wapenboeck*, t. III*, pl. XXXV, p. 290, 291). Les armes de Pressigny sont célèbres parce qu'il est très difficile de les blasonner correctement. Elles ont, sans doute, consisté primitivement en un écu d'argent à la bordure componée d'or et d'azur. (Voir comte de Foras, *Le blason*, p. 398-402).

3. Cet article est la répétition de l'article 31.

4. Outre le célèbre sire de Joinville (né vers 1224, mort en 1317 ou 1318), plusieurs membres de la famille de Joinville ont porté le nom de Jean, à la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e. Dans les armoiries des aînés de cette maison, le chief paraît avoir été toujours d'argent et non d'hermine. Au contraire, nous trouvons le chief d'hermine dans les armes de divers Joinville, de la branche de Vaucouleurs : sur les sceaux d'Evrard, en 1347, et d'Amé, en 1375 (Sceaux de la collect. Clairambault, nos 4935, 4938), et dans la description du blason de « Munsire Gæfrei de Genville », que renferme le rôle de Camden (édit. Greenstreet, dans le *Journal of the British archaeological Association*, 1882, p. 321). L'*Armorial* de Douët d'Arcq (nos 693, 695) différencie les armes du « sire de Vaucouleur » de celles du « sire de Grenville », par les deux particularités que notre texte mentionne : un chief d'hermine et une couronne sur la tête du lion. Je serais donc porté à croire que le Jean de Joinville de qui nous avons ici le blason, était Jean, sire de

41. Li conestables porte les armes de gheules a deus bars d'or, trellé d'or ¹.
42. Mesire Gui de Nele porte les armes d'or a deus bars ² de gheules, trellé de gheules ³.
43. Le vidame de Pingquingny porte les armes fessié d'argent et d'asur, a une bordure de gheules ⁴.

Vaucouleurs, fils de Geoffroi et neveu de l'historien ; ce Jean est connu dès 1288 et vivait encore en 1315 (Delaborde, *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville*, p. 226, 228). Mais les mêmes variantes ont pu se produire dans le blason d'autres membres de la famille. Notons qu'Antoine de la Sale donne le chef d'hermine et le lion couronné au « *seigneur de Jenville* », c'est-à-dire au chef de la maison (*Petit Jehan de Saintré*, Bibl. nat., nouvelles acquisitions françaises, ms. 10057, fol. 112). Mais son dire n'a pas d'autorité. Le chef est d'argent dans l'écu donné par Gelre au sire de « Genville » (*Wapenboeck*, t. III*, pl. XXV).

1. Jules Chifflet note ici : « Ce conestable estoit Simon de Clermont, seigneur de Neelle, connestable de France, vivant l'an 1273. Voyez Jean le Feron, en son livre des *Connestables de France*, pag. mihi 39 ». Chifflet s'est trompé (Voir ci-dessus l'*Introduction*) ; il s'agit du fils de Simon, Raoul de Clermont, sire de Nesle, nommé connétable de France, en 1285, qui fut tué à Courtrai (H. F., t. XXII, p. 18, 238-240, 377, 379 ; *Chronique artésienne*, p. 48, 49 ; P. Anselme, t. VI, p. 48, 90). Le sceau de Raoul porte les armes ici décrites (Collect. des Arch. nat., n° 195). Cf. le *Wapenboeck* de Gelre, édit. Bouton, t. III*, pl. XXXVIII, XXXIX, et p. 64, 103.

2. Ici, on lit le mot « Picars » qui devait se trouver en marge, dans l'original. C'est un titre indiquant à quelle région appartenaient les seigneurs dont les noms suivent.

3. Gui de Clermont-Nesle, maréchal de France, frère du connétable Raoul avec qui il mourut à Courtrai. Il avait épousé Marguerite de Thourotte, dame d'Offémont (H. F., t. XXI, p. 20, 191, 639 ; P. Anselme, t. VI, p. 48, 49, 640). D'après notre armorial, il aurait brisé par interversion des émaux.

4. Jean de Picquigny, vidame d'Amiens, mort le 29 septembre 1304, en Italie (Darsy, *Picquigny et ses seigneurs*, p. 36-45). Son sceau (1300) est armorié d'un écu fascé à la bordure (Sceaux de la Picardie, n° 51). Dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq, « le sire de Piqueny » porte « *fessés d'argent et d'asur de six pieces, a bordeure de gueules* » (n° 1004). Gelre (*Wapenboeck*, édit. Bouton, t. III*, pl. XXXVII) donne le fascé d'hermine et d'asur.

44. Mesire Renaut, son fiex, porte celles mesmes a la bordure besantée d'or ¹.
45. Mesire Angoran de Bailleul porte les armes de gheulles a un faus escuçon d'ermine ².
46. Mesire Pierre de Bailleul porte les armes de gheulles a une fesse d'or ³.

1. Renaud de Picquigny, vidame d'Amiens depuis 1304, mort en 1315 (Darsy, *loc. cit.*). Il est mentionné, avec son père, en 1304, parmi les seigneurs du Ponthieu (H. F., t. XXIII, p. 806). L'écu fascé à la bordure se voit sur son sceau (1313) et sur celui de sa femme, Jeanne d'Eu (Sceaux de la Picardie, n^{os} 52, 53).

2. Enguerrand, fils de Hugues, seigneur de Bailleul, Dompierre-sur-Authie et Hélicourt, prit part à la dernière croisade de saint Louis. Il était « amiraus des galées », à la guerre d'Aragon, en 1285. Son neveu, Jean, est devenu roi d'Ecosse (H. F., t. XX, p. 536, 537 ; t. XXI, p. 101 ; t. XXII, p. 486, 492, 707, 708 ; Marquis de Belleval, *Nobiliaire du Ponthieu et du Vimeu*, col. 89, 90 ; du même, *Jean de Bailleul, roi d'Ecosse et sire de Bailleul en Vimeu*, p. 53 et suiv.). Le sceau d'Enguerrand de Bailleul (1270) porte un écu à l'orle d'hermine (Collect. des Arch. nat., n^o 1269).

« Egherrans de Bailleul » est cité avec éloges par Sarrasin, dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, p. 295, 296, 311).

3. Un Pierre de Bailleul (*Bailleus, Ballues*) fut bailli de Gisors, en 1285-1286, de Cotentin, en 1287-1289, de Caen, en 1290, sénéchal de Saintonge, en 1296-1306, bailli de Mâcon, en 1303 (H. F., t. XXIV, p. 131*, 140*, 151*, 176*, 193*, 194*). Je ne sais quelles étaient ses armes. Est-il le même que ce Pierre, sire de Bailleul, en 1302, qui épousa Mahaud d'Estouteville (La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. I, p. 540) ? Dans un armorial copié par Du Cange (Bibl. nat., ms. français 9477, p. 70), « Guillaume de Bailleu », cité parmi les seigneurs du Hainaut, porte « *de gueules à une faisse d'or, au lambel d'asur.* » Les armoiries sont, à la seule différence d'un lambel, d'une brisure, celles que nous trouvons ici. Mais la place où est inscrit, dans notre texte, le nom de Pierre de Bailleul, semblerait indiquer que ce personnage n'était ni normand ni hainuyer ; il est mentionné parmi les Picards. Toutefois, il faut noter que l'ordre topographique n'a pas été rigoureusement observé par le rédacteur de l'armorial que nous publions.

Dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, p. 299), « Wautiers de Sorel » joute contre « Pieron de Bailluel ».

47. Mesire Gerart de Boubert porté les armes d'argent a trois escussions de gheules ¹.
48. Mesire Hue de Caumont porte les armes de gheules semé de croisettes d'or, a trois merlettes d'or ².
49. Mesire Aubert de Hangiet porte les armes d'argent a une crois de gheules, a cinq coquilles d'or en la crois ³.

1. Gérard d'Abbeville, seigneur de Boubers en Vimeu, fils d'un autre Gérard. Il fut tué à la bataille de Courtrai (*Chronique artésienne*, p. 50 ; Belleval, *Nobiliaire* cité, col. 3). Ses sceaux (1285, 1299) sont armoriés d'un blason à trois écussons (Sceaux de la Picardie, n° 76 ; Roman, *Inventaire des sceaux de la collection des Pièces originales*, n° 1826). « Gerars de Bouberc » est l'un des chevaliers qui prennent part aux joutes de Ham, dans le poème de Sarrasin (édit. Michel, p. 337).

2. Hugues de Caumont fonda, en 1292, une chapelle à Queux (*Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais ; arrondissement de Montreuil*, p. 196). « Monsieur Hue de Caumont » figure, en 1304, parmi les seigneurs du Ponthieu (H. F., t. XXIII, p. 806).

Dans la description des armoiries, il faut lire *molettes*, au lieu de *merlettes*. Les seigneurs de Caumont (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. de Hesdin) portaient : *de gueules semé de crois recroisetées au pied fiché d'or, à trois molettes du même* (Belleval, *Nobiliaire* cité, col. 314). Voir : les Sceaux de l'Artois, n°s 239, 241, 242, 244, 1747 ; les Sceaux de la Picardie, n°s 218, 219 ; les descriptions de sceaux données par Dom Villeveille (Bibl. nat., ms. français 31906, fol. 156 v°, 157). Dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq, « l'Ermite de Caumont » porte « *de gueules a trois molettes d'or, a croixetes d'or recroisetées* » (n° 1015).

3. Aubert IV de Hangest, seigneur de Genlis et de Pont-Saint-Pierre, prit part à la guerre d'Aragon, en 1285, fut envoyé par le roi à Valenciennes et à Gand, en 1296, à Tournai, en 1297 ; il mourut vers 1304. Il avait épousé Aliénor de Villebéon (H. F., t. XXII, p. 704 ; Le Prevost, *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, t. II, p. 595 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 157, 173, 227 ; Richemond, *Recherches généalogiques*, t. II, p. 107-111). L'*Armorial* publié par Douët d'Arcq donne à « M. Aubert de Hangest » un blason « *d'argent a une crois de gueules, a cinq coquilles d'or sur la crois* » (n° 929). Les aînés de Hangest portaient la crois plainé ; les seigneurs de Genlis, cadets, brisaient de cinq coquilles (Gelre, *Wapenboek*, t. III*, p. 316-320, et pl. XXXVI).

« Haubers de Hangest » est l'un des jouteurs cités par Sarrasin, dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, pl. 372, 373).

50. Mesire Adam du Cardonnoy porte les armes d'or a une crois de gheules, a cinq coquilles d'argent en la crois ¹.
51. Mesire Jehan de Reineval porte les armes d'or a une crois noire, a cinq coquilles d'argent en la crois ².
52. Flammanus de Cauni porte les armes d'or a dix losenges de gueulles, au lambiaus d'asur ³.
53. Mesire Bernard de Moreul porte les armes de France a un demi lyon d'argent ⁴.

1. Adam, seigneur du Cardonnoy, cité dans un arrêt du Parlement, en 1281 (*Olim*, édit. Beugnot, t. II, p. 190), combatit en Aragon, en 1285 (H. F., t. XXII, p. 715); il fut établi par le roi gardien de la ville de Lille, en 1296; en 1299, il commandait la garnison de Bruges (Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 186, 313). Deux sceaux de ce personnage, apposés en 1299, sont conservés à la Bibliothèque nationale (Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, nos 2505, 2506); ils portent un écu à la crois chargée de cinq coquilles. Cf. Bibl. nat., ms. latin 5471, p. 171, 172. Dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, p. 342), « Adan de Cardonnoy » joute contre Jean d'Harcourt.

2. Jean, sire de Raineval (auj. Mailly-Raineval, Somme, arr. de Montdidier, cant. d'Ailly-sur-Noye), et de Pierrepont, tué à Courtrai (*Chronographia regum Francorum*, édit. Moranvillé, t. I, p. 111; P. Anselme, t. VIII, p. 614, 615). Le sceau de Jean de Raineval (1312) est armorié d'un écu à la crois chargée de cinq coquilles; celui de Jean de Raineval, le fils (1328), porte les mêmes armes, brisées d'une étoile (Sceaux de la Picardie, n° 571; Sceaux de la Flandre, n° 1483). Cf. les sceaux d'autres membres de cette famille (Collect. des Arch. nat., n° 3354; Sceaux de la collection Clairambault, nos 7668-7670), l'*Armorial* de Douët d'Arçq (n° 931), le *Wapenboeck* de Gelre (t. III**, pl. XXXIX, n° 95-98).

3. Raoul VI le Flament, seigneur de Canny et de Verpillières, fils de Raoul V qui fut maréchal de France. Il mourut à Courtrai (P. Anselme, t. VI, p. 638; *Chronographia regum Francorum*, t. I, p. 111; *Chronique artésienne*, p. 36). Le sceau de Raoul le Flament, sire de Canny (1294), est armorié d'un écu à dix losanges et au lambel (Sceaux de la Picardie, n° 214).

Voir Margry, *Catalogue des seigneurs de Canny*, dans les *Comptes rendus et mémoires du Comité archéologique de Senlis*, 1888, p. 14, 15.

4. Bernard V, sire de Moreuil depuis 1259, vivait encore en 1302. Il était fils de Bernard IV (P. Anselme, t. VI, p. 716). Les armes du « sire de Moiricul » sont décrites comme ici dans l'*Armorial* de Douët d'Arçq (n° 925). Elles figurent dans le *Wapenboeck* du héraut Gelre (édit.

54. Le vioces ¹ de Pont de Remi porte les armes d'argent au chief de gheules ².
55. Mesire Gui de Brianst porte les armes d'ermine a un lion de gheules couronné d'or ³.
56. Li conestables de Boulonnois porte les armes d'argent a un lion noir couronné d'or ⁴.
57. Mesire Dreus de Milli porte les armes noir au chief d'argent ⁵.

Bouton, t. III*, pl. XXXIV, p. 202-208) et sur les sceaux de divers personnages de cette famille (Sceaux de la collect. Clairambault, n^{os} 6483-6490). On les trouve encore sur les sceaux de la maréchaussée de France, gravés au temps où Bernard de Moreuil était l'un des maréchaux (Sceaux de la collect. Clairambault, n^{os} 5686, 5689; Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n^o 7018).

1. Au lieu de *vioces*, lire *vicontes*.

2. Thibaud, vicomte d'Abbeville, seigneur de Pont-Remy en 1279, 1289, 1310, 1311. En 1297, il combattait en Flandre, dans l'armée française (*Chronique artésienne*, p. 22; La Gorgue-Rosny, *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines*, t. III, p. 1161, t. IV, p. 8; Belleval, *Les fiefs du Ponthieu et du Vimeu*, p. 264). Un écu au chief figure sur le sceau d'Enguerrand, vicomte d'Abbeville, sire de Pont-Remy, en 1274 (Sceaux de la Picardie, n^o 27).

3. Au lieu de *Brianst*, il faut lire *Beaussart*. Les mêmes armes se voient sur deux sceaux de Guillaume de « Beusart », de 1230 et 1234 (Collect. des Arch. nat., n^{os} 1374, 1375), et sont décrites dans un armorial transcrit par Du Cange (Bibl. nat., ms. français 9477, fol. 75), au nom de « Guillaume de Beaussart ».

4. La charge de connétable du comté de Boulogne appartient, au moins depuis le XII^e siècle, aux seigneurs d'Hermelinghen et d'Austruy, qui portaient héréditairement le nom de Baudouin (*Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*: arrondissement de Boulogne [par l'abbé Haigneré], t. III, p. 124, 236; La Gorgue-Rosny, *Recherches généalogiques*, t. I, p. 66, 67, 395).

Nous avons le sceau, apposé en 1301, de Baudouin, sire d'Hermelinghen, connétable de Boulonnais (Sceaux de l'Artois, n^o 88). Il est armorié d'un écu au lion. Peut-être ce Baudouin est-il le « conestable de Boulonnois » mentionné dans notre *Armorial*.

5. Dreux, seigneur de Milly (Oise, arr. de Beauvais, cant. de Marseille), fils de Dreux de Milly, vivait en 1282, 1295, 1309 (H. F., t. XXII, p. 633; E. de Lépinos, *Recherches historiques sur le comté de Clermont*, p. 126; Renet, *Milly*, dans les *Mémoires de la Société académique*

58. Mesire de Biauval porte les armes d'argent a une dante de gheules ¹.
59. Mesire Jehan de Maignelers porte les armes de gheules a une bande d'or ².
60. Mesire Jehan de Heilli porte les armes (d'or et) de gheules a une bande d'or engrelée ³.

d'archéologie de l'Oise, t. XIV, p. 283, 284 ; O. de Poli, *Inventaire des titres de la maison de Milly*, p. 167, 169). Les sceaux de Dreux de Milly, le père, (1268-1281) portent un écu au chef (Renet, p. 279; Collect. de sceaux des Arch. nat., n° 462). Dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq, le sire de Milly a un blason « de noir a un chief d'argent » (n° 940).

1. Les armes de la famille de Beauval, en Picardie, étaient *de gueules à la fasce d'argent surmontée d'une vivre* (ou *fasce vivrée*) du même (Bibl. nat., Pièces originales 253, dossier 5541, p. 18 ; *Armorial de France du XIV^e siècle*, publ. par Douët d'Arcq, n° 1018, 1024-1026 ; Belleval, *Trésor généalogique de Picardie*, t. II, p. 19). Voir les sceaux de Robert de Beauval, 1314 ; d'Alix, dame de Haverskerque et de Beauval, 1331 ; de Robert, sire de Beauval, 1337 ; de Jean de Beauval, 1342 (Collect. des Arch. nat., n° 1377 ; Sceaux de la Flandre, n° 1034 ; Sceaux de l'Artois, n° 154 ; Sceaux de la collect. Clairambault, n° 816).

Le mot *dante* doit être lu *dance*. C'est l'un des noms de la vivre ou fasce vivrée. L'auteur (ou le copiste) de notre *Armorial* a omis de mentionner la fasce plaine.

2. Jean, seigneur de Maignelay, fit la campagne d'Aragon, en 1285 ; il était sénéchal d'Agenais de 1294 à 1296, et avait cessé de remplir ces fonctions le 24 mars 1297. Il est cité en 1300 (Bibl. nat., ms. français 31937, fol. 16 ; H. F., t. XXIV, p. 220* ; D^r Leblond, *Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis*, t. II, p. 425). Les armes des Maignelay sont inscrites dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 949).

3. Jean de Heilly, convoqué pour servir le roi en 1296, mort en 1297, ou son fils appelé aussi Jean (P. Anselme, t. VI, p. 664, 791).

Le blason des seigneurs de Heilly est constitué par une bande de fusées ou de losanges. C'est ce que le rédacteur de notre *Armorial*, comme d'autres héraldistes anciens, appelle une *bande engrêlée*. Voir les sceaux de Jean, sire de Heilly (1314), et de plusieurs de ses parents (Collect. des Arch. nat., n° 2397 ; Sceaux de la Flandre, n° 1055 ; Sceaux de la Picardie, n° 994 ; Belleval, *Trésor généalogique de la Picardie*, t. II, p. 133), L'*Armorial* du XIV^e siècle, publié par Douët d'Arcq, donne au « sire de Hely » un écu « de gueules à une bande d'or engrelée » (n° 1098). La bande est formée de cinq losanges, dans le *Wapenboek* de Gelre (édit. Bouton, t. III*, pl. XL1, p. 181).

61. Mesire Gauchier d'Austreste porte les armes de Blois a un lion de gheules passant ¹.
62. Mesire Simon de Mailli porte les armes d'or a trois maillés de gheules, prime les (*sic*) de gheulles, a une bordure dantelée de gheules ².
63. Mesire de Poi porte les armes de gheules a une bande d'argent, semé de croisettes d'argent ³.

1. Gaucher d'Autrèches fut commis par Philippe le Bel à la garde de Bruges, en 1295 et 1296 : il était bailli de Vermandois, en 1297 et 1298. Capitaine du château de Lille, il capitula, en 1302 (H. F., t. XXIV, p. 73*, 74* ; *Chronique artésienne*, p. 54, 55 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 175, 413 ; A. d'Herbomez, *Philippe le Bel et les Tournaisiens*, p. 43, note). Il appartenait à un rameau de la maison de Châtillon, issu de la branche de Nanteuil-la-Fosse (Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, p. 63). Le trouvère Sarrasin le cite dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, p. 371).

La description de notre *Armorial* indique qu'il portait les armes du comte de Blois (c'est-à-dire celles de la maison de Châtillon : *de gueules à trois pals de vair et au chef d'or*), avec un lion (sur le chef), comme brisure. Le sceau de ce Gaucher d'Autrèches (1302) porte l'écu de Châtillon, le chef chargé d'un lion issant (Sceaux de la Flandre, n° 471).

2. Il s'agit probablement d'un puiné de la maison picarde de Mailly. Mais, dans la généalogie de cette famille, on ne trouve aucun Simon, vivant à l'époque de Philippe le Bel (Voir abbé A. Ledru, *Histoire de la maison de Mailly*). Quelques années plus tard (en 1335), un certain Jean Sevin (ou Seuvin) de Mailly portait un blason très analogue à celui qui est ici décrit : trois maillets et une bordure engrêlée (Ledru, *ouvr. cité*, t. I, p. 84). On n'a pu rattacher ce personnage aux seigneurs de Mailly. *Simon* aurait-il été écrit, dans notre texte, pour *Sevin* ou *Seuvin*? Je ne sais ce que signifient les mots « prime les de gheules »,

3. Guillaume Tirel, sire de Poix, fils de Hugues, connu par des textes de 1260-1302 (La Morlière, *Antiquités d'Amiens*, p. 135 ; Cuvillier-Morel d'Acy, *Histoire généalogique et héraldique sur la maison de Tyrel*, p. 48, 49 ; Abbé Delgove, *Poix et ses seigneurs*, p. 80-84 ; C.-V. Langlois, *La vie en France au moyen-âge*, p. 153 ; J. Depoin, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, p. 459). Les sceaux de Hugues Tirel, seigneur de Poix (1233), de notre Guillaume Tirel (1274) et de Jean Tirel (1315), portent les armes décrites ici (Collect. des Arch. nat., n° 3796 ; Sceaux de la Picardie, n° 647 ; Bibl. nat., ms. latin 5462, p. 296). Dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq, « le sire de Pois » a un blason « *de gueules a une bande d'argent a croisettes d'argent recroisetées* » (n° 1008).

64. Mesire de Nonvillier porte les armes d'argent a un fer de moulin de gheules, a testes d'or de serpens au fer de moulin ¹.
65. Mesire Angoran de Couchi porte les armes fessié de vair et de gheules ².
66. Mesire Robert de Pignons porte celles mesmes a un quartier d'or ³.
67. Mesire Dreus de Melon porte les armes d'or a deux fesses de gheules et a une bordure d'oiselés de gheules ⁴.

1. S'agit-il du seigneur de Longvillers (Pas-de-Calais, arr. de Montreuil, cant. d'Étaples) ? Les Longvillers portaient *d'or au fer de moulin (croix ancrée) de gueules* (La Gorgue-Rosny, *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines*, t. II, p. 887 ; Bellevil, *Trésor généalogique de la Picardie*, t. II, p. 149 ; Leblond, *Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis*, t. II, p. 546). L'Armorial de Douët d'Arcq donne au « sire de Louillien » des armes « *d'or a un fer de moulin de gueules* » (n° 1083). Cf. Gelre, *Wapenboek*, t. III**, pl. XXXVIII, p. 31. Voir les sceaux de Lancelot de Longvillers, de 1380-1383 (Sceaux de la collect. Clairambault, n° 5337-5340).

Les armes attribuées par notre texte au seigneur de « Nonvillier » sont identiques à celles du seigneur de Montfort, en Bretagne (voir plus loin, article 137). L'auteur de l'Armorial a-t-il fait une confusion ?

2. Enguerrand IV, seigneur de Coucy depuis 1250, mort en 1312, sans postérité. Il eut pour héritier son neveu, Enguerrand de Guines, fils d'Arnoul de Guines et d'Alix de Coucy, qui écartela les armes de Guines de celles de Coucy (Jovet, *Histoire des anciens seigneurs de Coucy*, p. 57-66 ; Lalouette, *Trailé des nobles*, fol. 119 et suiv., 251 v° ; Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*, p. 234-239 ; Poquet, *Monographie de l'abbaye de Longpont*, p. 119 ; Piette, *Tombeau d'Enguerrand IV, seigneur de Coucy, dans la Thiérache*, t. I, p. 108-114). Le sceau d'Enguerrand IV de Coucy est connu (Collect. des Arch. nat., n° 1905).

3. Robert, seigneur de Pinon, issu d'une branche de la maison de Coucy, vivait en 1268-1295 (Bibl. nat., ms. français 33050, fol. 213 v° : H ; F., t. XXII, p. 481, 634, 691, 762 ; Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*, p. 217 ; Melleville, *Dictionnaire historique... de l'Aisne*, t. II, p. 112.)

4. Dreux de Mello, seigneur de Lormes et de Château-Chinon, tué à Courtrai (P. Anselme, t. VI, p. 61). Sur son sceau de 1292 (Collect. des Arch. nat., n° 2779), sont gravées les armes que lui attribue notre Armorial. Ce blason des Mello est bien connu. Dans l'Armorial publié par Douët d'Arcq (n° 699), on a écrit à tort *molelles* au lieu de *merlottes*.

68. Mesire Robert de Bellens porte les armes vert a une fesse d'argent ¹.
69. Fauset de Bursay porte les armes d'asur a un fer de molin d'argent ².
70. Mesire... de Saint-Venant porte les armes d'asur a un escusson d'argent, au lambiaus de gheules ³.
71. Li castelains de Bergues porte les armes d'or a un lion de gheules ⁴.

1. Robert, sire de Boisieux, qui donne quittance de ses gages, pour services en Flandre, le 17 mars 1291 (Bibl. nat., Pièces originales 198, dossier 4332, p. 2). Il avait un procès au Parlement, en 1293 (*Olim*, édit. Beugnot, t. II, p. 353). Ses sceaux de 1298, 1302 et 1303 sont armoriés d'un écu à la fasce, comme ceux de plusieurs de ses parents (Sceaux de l'Artois, n^{os} 183-187, 432 ; Sceaux de la Bourgogne, n^o 206).

2. Jean Sausset, sire de Bousoit-sur-Haine (Belgique, Hainaut), connu par des documents de 1283-1329. Il mourut le 19 janvier 1330 (Th. Lejeune, *Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut*, t. II, p. 300-303). Ses sceaux de 1292, 1296, 1305, 1320, 1327, portent la croix ancrée (Collect. des Arch. nat., n^o 3532 ; Sceaux de la Flandre, n^{os} 641, 642 ; J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. III, p. 327). Le blason d'azur à la croix ancrée d'argent est attribué aux Bousoit par les armoriaux anciens (Bibl. nat., ms. français 9477, p. 59 ; 32753, p. 109 ; *Armorial de France*, publié par Douët d'Arcq, n^o 1190 : dans ce dernier recueil, le nom de *Bousoit* est écrit *Bouris*).

3. Robert de Wavrin, dit Brunel, seigneur de Saint-Venant, chambellan du comte de Flandre, garde de la sénéchaussée de Gascogne, fils de Robert II, sire de Wavrin, sénéchal de Flandre. Il prit part à la campagne d'Aragon en 1285, à la guerre de Gascogne en 1296 ; il fut l'un des chefs du parti français en Flandre et combattit à Mons en Pevele (H. F., t. XXI, p. 193 ; t. XXII, p. 228, 229, 242, 290, 360, 384, 386, 391, 696 ; t. XXIII, p. 787 ; t. XXIV, p. 222* ; *Chronique artésienne*, p. 292 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 148, 149, 262, 263). Ses sceaux de 1286 et 1294 et les sceaux de Robert de Saint-Venant, écuyer (1326), et de Robert de Wavrin, seigneur de Saint-Venant (1356), sont armoriés du blason à l'écusson et au lambel (Collect. des Arch. nat., n^o 3956 ; Sceaux de la collect. Clairambault, n^{os} 8293, 9678 ; J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. IV, p. 215). On trouve les mêmes armes dans le *Wapenboek* du héraut Gelre (édit. Bouton, t. III**, pl. XXXVIII, p. 56-59 ; pl. XLI, p. 210-212).

4. Gilbert, châtelain de Bergues (Nord, arr. de Dunkerque, chef-lieu de canton) combattit, en 1297, avec Charles de Valois en Gascogne, et

72. Mesire Jehan de Haveskerke porte les armes ¹ d'or a une fesse de gheules ².
73. Mesire Gille de Haveskerke porte celles mesmes au lambiaus d'asur ³.
74. Mesire Godefroit de Brebant porte les armes d'or a un lion noir, au lambiau de gheules ⁴.

avec les Français en Flandre ; il mourut avant le 15 juin 1299 (Bibl. nat., ms. latin 9783, fol. 36 v°, 49 v°, 61 v°, 73 v° ; H. F., t. XXI, p. 185 ; t. XXIII, p. 187). Son fils, Jean, fut, après lui, châtelain de Bergues (Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 292). Le sceau de Gilbert (1286) est armorié d'un écu au lion (Collect. des Arch. nat., n° 5281). L'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 1087) donne au châtelain de Bergues un blason « *de gueules a un lion d'or rampant* ». Cf. Gelre, *Wapenboeck*, t. VI, p. 204, pl. XCI.

1. Après le mot *armes*, on lit *querque*. Ces deux syllabes représentent une variante de la fin du nom. Elles se trouvaient, sans doute, en interligne, dans l'original.

2. Jean de Haverskerque, seigneur de Hondschoote, l'un des seigneurs flamands dévoués à Philippe le Bel, de qui il reçut des pensions, entre 1296 et 1303 (H. F., t. XXII, p. 376 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 149). Les sceaux de Jean de Haverskerque, sire d'Estaires, (1269, 1286) et de Jean, seigneur de Haverskerque, (1301) portent un écu à la fasce (Collect. des Arch. nat., n°s 2388, 2389 ; Sceaux de l'Artois, n° 348). Les armes de Haverskerque : *d'or à la fasce de gueules*, sont peintes dans le *Wapenboeck* de Gelre (t. VI, p. 215-218, pl. XCI) et décrites dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 1203).

3. Gilles de Haverskerque, sire de Watten, frère de Jean, avec qui il défendit Cassel contre Guillaume de Juliers, en 1302 (H. F., t. XXII, p. 376 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 149, 396). Les sceaux de Gilles (1282, 1287) portent une fasce et un lambel (Collect. des Arch. nat., n° 2387 ; Sceaux de l'Artois, n° 347).

Après le mot *porte*, Chifflet a écrit *querque*, variante des dernières syllabes du nom de famille.

4. Godefroi de Brabant, seigneur d'Arschot, fils puîné du duc de Brabant Henri III ; il fut tué à la bataille de Courtrai (H. F., t. XX, p. 585, 586, 597, 671 ; t. XXI, p. 20 ; *Chronique artésienne*, p. 49 ; Wauters, article dans la *Biographie nationale*, t. VII, col. 869 et suiv.). Son sceau (1292) est armorié d'un lion et d'un lambel (Sceaux de la Flandre, n° 241).

A la fin de cet article, Chifflet a écrit le mot *Normans* ; c'est un titre qui s'applique aux articles suivants et qui devait se trouver, dans l'original, en marge ou en interligne.

75. Mesire de Ferriere porte les armes d'argent a un escusson de gheules et a une bordure de fers a ceval de gheules ¹.
76. Mesire Joffroi de Vendome porte les armes d'argent au chef de gheules, a un lion d'asur et a une fleur de lis d'or en l'espaule du lion ².
77. Li camberlains de Tancarville porte les armes de... a un escusson d'argent parmi, agegnies d'or en l'escu ³.

1. Il s'agit d'un seigneur de Ferrières-Saint-Hilaire (Eure, arr. de Bernay, cant. de Broglie). Jean, seigneur de Ferrières, fut convoqué pour le service du roi, en 1302, 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 789, 791, 795 ; Le Prévost, *Mémoires et notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, t. II, p. 83). Plusieurs sceaux des Ferrières, portant les armes ici décrites, sont conservés (Collect. des Arch. nat., n° 2151, 2152 ; Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n°s 4494-4497). Le blason du « sire de Ferrieres » est décrit, dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 160), en ces termes : « de gueules a un escuçon d'ermine, a une oille de fers a cheval d'or ».

2. Geoffroi de Vendôme, seigneur de la Chartre-sur-le-Loir et de Las-say, fils de Pierre, comte de Vendôme, et de Gervaise de Mayenne, vivait en 1292 ; il servait, en 1302, sous Charles de Valois, et était, en 1308, l'un des conseillers de ce prince (H. F., t. XXIII, p. 789, 790, 798, 804 ; P. Anselme, t. VIII, p. 728 ; J. Petit, *Charles de Valois*, p. 340).

Voir les armes de plusieurs membres de la maison de Vendôme dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n°s 18, 765-767) ; cf. Gelre, *Wapenboek*, éd. Bouton, t. III*, p. 100, 101 et pl. XXXII ; t. III**, p. 7. pl. XXXVII.

3. Robert de Tancarville, fils de Guillaume (mort en 1268), fut seigneur de Tancarville et chambellan de Normandie, après ses frères Raoul et Guillaume morts sans postérité ; il combattit les Flamands à Furnes en 1297, et mourut à Courtrai, laissant un fils, Guillaume, qui fut le dernier mâle de sa race, et une fille, Jeanne, mariée à Jean, vicomte de Melun (H. F., t. XX, p. 585, 586 ; t. XXI, p. 185, 593 ; *Chronique artésienne*, p. 22, 49 ; La Roque, *Histoire de la maison de Harcourt*, t. I, p. 172 ; A. Deville, *Histoire du château et des sires de Tancarville*, p. 136-150). Son sceau a été reproduit dans ce dernier ouvrage (p. 140). On y voit l'écu de Tancarville, à l'écusson en cœur et à la bordure d'angemmes (fleurs à six pétales). Le champ des armes était de gueules, l'écusson d'argent et les angemmes d'or. Ces armes ont été relevées par les Melun, héritiers des Tancarville. Voir l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 15), où l'on a imprimé « ermines » au lieu d'« angemmes ».

78. Mesire Nicole de Serbonne porte les armes gironné d'or et d'asur, a un escusson d'argent et au sautoir d'ermine ¹.
79. Mesire Gobiert de Monsablon porte les armes de gheules a trois pals vairés d'argent et de vert, au chief d'or ².
80. Mesire Robert Bertran porte les armes d'or a un lion vert ³.

1. Nicolas, sire de Charbogne (Ardennes, arr. de Vouziers, cant. d'Attigny), fils de Gaucher. Il épousa Isabeau de Grandpré, veuve de Hugues IV, comte de Rethel. Il vivait en 1294-1306 et était mort le 7 octobre 1308, date à laquelle son fils Baudouin reprend de l'abbaye de Saint-Remi de Reims des biens qu'il a hérités de lui (H. F., t. XXIII, p. 788, 796, 804 ; Bibl. nat., ms. français 31909, fol. 9 v° ; Dr H. Vincent, *Les inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers*, p. 140-148 ; L.-H. Labande, *Trésor des chartes de Rethel, Sceaux*, p. 92). Le sceau de Gaucher de Charbogne (1258) porte un blason gironné à l'écu en cœur et au sautoir brochant sur le tout (Labande, *loc. cit.*) Ce sont les armes de la maison des Armoises, avec une brisure. Les seigneurs de Charbogne étaient issus de cette famille.

2. Gobert de Montchablon (ou Montchâlons, Aisne, arr. et cant. de Laon), cité depuis 1278, mort en 1300 et inhumé à l'abbaye de Vaclair (Du Chesne, *Histoire de la maison de Chastillon*, p. 719, 720 ; Melleville, *Notice biographique sur les seigneurs de Montchâlons*, dans le *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. V (1856), p. 198). M. Labande (*Trésor des chartes du comté de Rethel, Sceaux*, p. 137, 133, 162, 197, 199 et planches) a publié plusieurs sceaux des Montchablon. Tous portent trois pals vairés et un chief. Les émaux sont généralement indiqués d'une autre façon que dans notre armorial : le champ est de sinople, les pals sont de vair (argent et azur). Voir le *Wapenboek* de Gelre, (t. III^{***}, p. 117, 118) et l'*Histoire de la maison de Chastillon*, par Du Chesne (p. 710-717).

3. Robert Bertrand, seigneur de Briquebec, père de Robert qui devint maréchal de France (P. Anselme, t. VI, p. 690, 691).

Les sceaux de Robert Bertrand de Briquebec, le maréchal, en 1327 et 1338, sont armoriés d'un lion (Roman, *Invent. des sceaux des Pièces originales*, n° 2188 ; Collect. des Arch. nat., n° 220) L'Armorial publié par Douët d'Arcq décrit en ces termes le blason du « sire de Briquebec » (n° 151) : « d'or a un lion vert rampant, onglé et couronné d'argent ».

81. Mesire de Tibourville porte les armes d'ermine a une fesse de gheules ¹.
82. Mesire Jehan Mallet porte les armes de gheules a trois fermaus d'or ².
83. Mesire Guillaume Marteel porte les armes d'or a trois marteaux de gheules ³.

1. Robert, seigneur de Thibouville, vivant en 1252, 1266, mort en 1290, épousa Jeanne Tesson et eut deux fils : Robert, seigneur de Thibouville en 1294, 1300, 1301, et Guillaume (Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, t. II, p. 574). Les sceaux de Robert de Thibouville (1259) et de Guillaume de Thibouville (1387) portent un écu d'hermine à la fasce (Collect. des Arch. nat., n° 3686 ; Sceaux de la collect. Clairambault, n° 8849). Les armes *d'hermine à la fasce de gueules*, sont données aux Thibouville dans l'*Armorial* du XIV^e siècle, publié par Douët d'Arcq (n° 161), et dans d'autres recueils.

2. Jean Malet, seigneur de Gravelle, Sécs, Bernay, etc., fut mandé, en 1271, pour prendre part à la campagne de Foix ; en 1285, il combattit en Aragon (H. F., t. XX, p. 541 ; t. XXII, p. 663). Il est cité dans des arrêts du Parlement, en 1271 et 1273 (Boutaric, *Actes du Parlement*, t. I, p. 164, 165, 328). Il eut un fils, appelé aussi Jean, avec qui on a pu le confondre (La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. I, p. 824 ; P. Anselme, t. VII, p. 867 ; Borel d'Hauterive, *Notice historique et généalogique sur la maison de Malet*, dans la *Revue historique de la noblesse*, t. II, p. 386-389). Voir le sceau de Robert Malet (XIII^e siècle), dans la Collection des Archives nationales (n° 1278) et la description des armes du « sire de Gravelle », dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 154).

3. Guillaume Martel, seigneur de Bacqueville, cité, en 1293, dans une charte de Jean d'Harcourt, et en 1298, dans un arrêt du Parlement. On a de lui des quittances du mois de mai 1297 (Bibl. nat., Nouvelles acquisitions françaises 20025, p. 15 ; Clairambault 176, n° 47 ; D. Le Noir, *Preuves généalogiques et historiques de la maison de Harcourt*, p. 33 ; Boutaric, *ouvr. cité*, t. I, p. 295). D'après la *Chronique arlésienne* (p. 49), il aurait été tué à la bataille de Courtrai. M. l'abbé Sauvage (*Histoire populaire de Bacqueville en Caux* p. 197) dit qu'il mourut le 18 février 1302 (v. st.) et qu'il fut inhumé au prieuré de Bacqueville ; il donne son épitaphe (Cf. Hellot, *Essai historique sur les Martel de Basqueville et sur Basqueville en Caux*, p. 28-31).

Les armes *d'or à trois marteaux de gueules* sont celles du « sire de Basqueville » dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 171). Cf. Gelre, *Wapenboeck*, t. III**, pl. XXXVIII, p. 70, 71.

84. Mesire Gui d'Aneval porte les armes pallé d'or et d'asur, au chief de gheules ¹.
85. Mesire Guillaume d'Iveri porte les armes d'or a trois chevrons de gheules ².
86. Mesire Piere de Richebourg porte les armes chevronné d'or et de gheules ³.
87. Mesire Guillaume d'Iveri porte les armes d'or a trois chevrons de gheules ⁴.
88. Mesire Jehan de Harecourt porte les armes de gheules a deux fesses d'or ⁵.

1. Les seigneurs d'Esneval, fief situé sur le territoire de Pavilly (Seine-Inférieure, arr. de Rouen, chef-lieu de canton), portaient les armes ici décrites (Sceaux de la collect. Clairambault, n^{os} 3358-3364, 3367-3373 ; Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n^{os} 4232-4234). L'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n^o 170) donne au « sire d'Erneval » un écu « *palley d'or et d'azur de VI pieces, a un chief de gheules* ». A la fin du XIII^e siècle, le seigneur d'Esneval se nommait Robert ; il est cité dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, p. 297). Marié, en 1280, à Marguerite de Pavilly, il mourut en 1316 (Baron d'Esneval, *Les seigneurs de Pavilly*, dans la *Revue catholique de Normandie*, juillet et septembre 1918, p. 182, 183, 198, 200). On ne trouve pas de Gui d'Esneval à cette époque.

2. Répétition de l'article 35.

3. « Petrus de Divite Burgo » est, en 1285, l'un des vassaux du roi en la châtellenie de Nogent-le-Roi (H. F., t. XXII, p. 629) ; Pierre de Richebourg était aussi vassal de la comtesse Béatrix de Montfort, à qui il fit hommage en 1283 (A. Maquet et A. de Dion, *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, p. 206, 400, et *Supplément* [par Grave], p. 167).

Les sceaux de Jean de Richebourg, en 1351, d'un autre Jean de Richebourg, en 1356, de Louis de Richebourg, en 1536, portent des écus chevronnés (Sceaux de la collect. Clairambault, n^{os} 7715-7717). La localité dont ces personnages portaient le nom est Richebourg en Seine-et-Oise (arr. de Mantes, cant. de Houdan).

4. Répétition des articles 35 et 89.

5. Jean II, sire d'Harcourt, fils de Jean I^{er}, prit part à la croisade de saint Louis en Afrique, combattit en Aragon, en 1285 ; il fut maréchal de France et mourut en Italie, le 21 décembre 1302 (La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. I, p. 331-349 ; P. Anselme, t. V, p. 129 ; t. VI, p. 636 ; D. Le Noir, *Preuves généalogiques et historiques de la maison de Harcourt*, p. VII, IX, 24, 27 29, 32-36). Dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, p. 342) figure « li bous Jehans de Harcourt ».

89. Mesire Guillaume de Harecourt porte celes mesmes au lambiaus d'asur ¹.
90. Mesire Raou Patri porte les armes de gheules semé de grains d'or, a trois roies d'argent ².
91. Mesire Foucaut de Merle porte les armes de gheules a trois roies d'argent ³.
92. Mesire Jaques de Beiaune porte les armes d'argent a une bande de gheules, a trois egles d'or en la bande, au lambiaus d'asur ⁴.

1. Guillaume d'Harcourt, frère du précédent, fut seigneur de la Saussaie et d'Elbeuf, grand maitre d'hôtel et grand queux du roi de France. Il est cité dans des textes de 1290-1327 (P. Anselme, t. V, p. 128 ; D. Le Noir, *Preuves*, p. VIII, 27, 29, 38-52). Son sceau (1293) porte deux fascés et un lambel (Collect. des Arch. nat., n° 2366).

2. La famille normande des Patry avait pour armoiries trois quintefeilles sur champ plain, ou sur champ semé de besants ou grains (Sceaux de la collect. Clairambault, n°s 7005-7008). Cf. A. du Buisson de Courson, *Anciennes familles de Normandie : Patry*.

L'*Armorial* publié par Douët d'Arcq donne à Raoul Patry un écu « de gueules a trois raiz d'argent, grenetés d'or » et indique les brisures de deux puinés (n°s 326-328). On employait souvent le mot *rais* pour désigner les quintefeilles (voir l'article suivant).

3. Foucaud, seigneur du Merle (le Merle-Raoul, auj. le Merlerault, Orne, arr. d'Argentan, chef-lieu de canton) soutenait un procès, en 1271, contre l'évêque de Sées ; il fut condamné par le Parlement de Paris, pour avoir pris part à l'attentat commis par Jean d'Harcourt contre le chambellan de Tancarville (Bibl. nat., ms. français 32309, fol. 343 v° ; Rombault, *La collégiale de Saint-Nicolas du Merlerault*, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, t. V, p. 270 et suiv. ; Boutaric, *Actes du Parlement*, t. I, p. 284 ; t. II, p. 291). Il devint maréchal de France, en 1302, et joua un rôle important à la guerre de Flandre, de 1302 à 1304. (H. F., t. XX, p. 588, 673 ; t. XXI, p. 21, 193 ; t. XXII, p. 249, 261, 286, 289, 290, 292, 293, 297, 385, 388, 403).

Ses armes étaient de *gueules à trois quintefeilles d'argent* ; elles se voient sur son sceau (Sceaux de la collect. Clairambault, n° 6010 ; cf. : Bibl. nat., Pièces originales 1936, dossier 44515, p. 100, 101 ; Géliot et Palliot, *La vraye et parfaite science des armoiries*, p. 560, 561 ; P. Anselme, t. VI, p. 641). L'*Armorial* publié par Douët d'Arcq donne du blason de la famille du Merle une description semblable à celle que renferme notre texte : « Le sire du Melle, de *gueules a trois raiez d'argent* » (n° 179).

4. Jacques de Bayon (appelé à tort « Jacques de Bayonne » et « Jacques de Béon » par les historiens) était issu d'une branche cadette de

93. Mesire de Triechastel porte les armes d'or au chef de gheules ¹.
94. Mesire Jehan de Courtenay porte les armes d'or a trois torteaux de gheulles ².

la maison ducale de Lorraine. Il faisait partie de l'armée de Philippe le Bel, en 1297. En 1302, le roi lui confia la garde des frontières de Flandre; il remporta une victoire sur Guillaume de Juliers, à Arques, le 4 avril 1303 (Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 437-441).

Les sceaux de Jacques de Bayon (1301, 1304) portent les armes décrites dans notre armorial (Bibl. nat., Lorraine 81, fol. 54; Collect. des Arch. nat., n° 1396). Les Bayon avaient un blason *d'argent à la bande de gueules chargée de trois alérions d'or* (Bibl. de Besançon, ms. Chifflet 186, p. 55; Bibl. nat., ms. français 32753, p. 55, 67). Ce sont les armoiries des ducs de Lorraine, brisées par interversion des émaux. Une seconde brisure, le lambel, indiquait que Jacques était un puiné de la maison de Bayon. Voir: D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, col. CCXXX; t. II, col. XXXVII-XL; Le Mercier de Morière, *Catalogue des actes de Mathieu II, duc de Lorraine*, p. 47, 86, 117, 180.

1. Gui, seigneur de Thil-Châtel (Côte-d'Or, arr. de Dijon, cant. d'Is-sur-Tille) en 1275, 1276, 1280, 1291, 1293, gonfalonier du comté de Bourgogne (Arch. du Doubs, B 53, 69; Arch. de la Côte-d'Or, B 1336; Bibl. nat., ms. français 31969, fol. 65 v°, 66; Gollut, *Mémoires historiques*, édit. Duvernoy, col. 1744). Sa veuve, Isabeau de Rochefort, était remariée, en 1311, à Humbert, seigneur de Rougemont; l'aînée de ses filles, Isabeau de Thil-Châtel, épousa Thibaud de Rougemont, fils d'Humbert (Arch. de la Côte-d'Or, B 10492, 10493; Peincedé, t. XVII, p. 168). Par ce mariage, la terre de Thil-Châtel et la charge héréditaire de gonfalonier du comté de Bourgogne passèrent à la maison de Rougemont.

Le sceau de Gui de Thil-Châtel (1276) est armorié d'un écu chargé d'une *clef* et non d'un *chef* (Sceaux de la Bourgogne, n° 488), comme les sceaux de Jean de Thil-Châtel, en 1266 (Archives du Doubs, B 53) et d'Isabeau de Thil-Châtel, dame de Grancey, en 1282 (Sceaux de la Bourgogne, n° 489). La pierre tombale de Jean, sire de Thil-Châtel, mort en 1275, fut également armoriée d'un écu à la clef (Ernest Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. VI, fig. 21).

2. Jean de Courtenay, seigneur de Champignelles, la Ferté-Loupière, etc., fils de Guillaume de Courtenay, est cité en 1290 et 1296; il assista à la bataille de Mons en Pevele et mourut en 1318 (Du Bouchet, *Histoire généalogique de la maison royale de Courtenay*, p. 185-190; P. Anselme, t. I, p. 486). Sur ses sceaux figurent les armes plaines de Courtenay: trois tourteaux (Du Bouchet, *Preuves*, p. 73, 80, 81; Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n° 3620).

95. Mesire Mahiu de Ville porte les armes d'or a trois jumelles d'asur et a une bordure de gheules ¹.
96. Mesire Hue de Bauville porte les armes d'argent a une fesse de gheules, a trois annelets d'or en la fesse ².
97. Mesire Henri de Lion porte les armes d'or a un lion noir ³.

1. Mathieu III, seigneur de Villebéon, fils de Mathieu II, était mineur lors du décès de son père, en 1270 ; il est mort entre 1292 et 1300, sans postérité (H. F., t. XXII, p. 482, 699, 755, 760 ; Richemond, *Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours*, t. II, p. 147-150). Le sceau de Mathieu II le Chambellan, seigneur de Villebéon, (1269) porte les armes à trois jumelles et à la bordure (simple, et non engrêlée, comme le dit M. Richemond) chargée de croix recroisetées (Collect. des Arch. nat., n° 1688 ; Richemond, p. 142, 182 et pl.). La bordure est engrêlée sur la pierre tombale d'Adam de Villebéon, mort en 1264 (Richemond, p. 127, pl.) ; sur les sceaux de Pierre de Villebéon (1258) et de Gautier de Villebéon (1261), elle est simple (Collect. des Arch. nat., nos 240, 1686 ; Richemond, p. 88, 119, pl.).

2. Hugues II de Bouville, seigneur de Bouville, Farcheville et Milly en Gâtinais, chambellan du roi, connu par des documents depuis 1287, mort à la bataille de Mons en Pevele ; il avait épousé Marie de Chambly (*Chronique artésienne*, p. 88 ; Boutaric, *Actes du Parlement*, t. I, p. 291, 406, 460 ; Richemond, *Recherches généalogiques*, t. I, p. 183, 184, 254 ; t. II, p. 96, note 2). Ses sceaux (1291, 1299, 1303) portent un écu à la fasce chargée de trois annelets (Collect. des Arch. nat., nos 243, 244 ; Sceaux de la Bourgogne, n° 33). Le même écu est figuré sur le sceau de sa femme, en 1292 (Collect. des Arch. nat., n° 1537). L'*Armorial* publié par Douët d'Arcq décrit ainsi le blason du sire de Bouville : « d'argent a une fesse de gueules, a trois aigheaulx d'or sur la fesse ». Cf. Gelre, *Wapenboeck*, t. III**, pl. XLII, p. 229-231.

3. Hervé (et non Henri) de Léon, fils d'Hervé de Léon et de Marguerite de Châteauneuf, fut seigneur de Châteauneuf en Thimerais, de Senonches et de Noyon-sur-Andelle ; il mourut en 1305 (Bibl. nat., Dossiers bleus 165, dossier 4344, fol. 11 v° ; 390, dossier 10508, fol. 4 ; H. F., t. XXII, p. 764, 804 ; t. XXIII, p. 790 ; La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. I, p. 263 ; L. Merlet, *Notice historique sur la baronnie de Châteauneuf en Thimerais*, dans la *Revue nobilitaire, historique et biographique*, 1865, p. 469). Le sceau de son père (1260) porte un lion, dans le champ. L'*Armorial* de Douët d'Arcq donne au sire de Léon un écu « d'or a un lion d'or rampant » (n° 736) ; les émaux sont évidemment mal indiqués.

98. Son fiex, celles mesmes a un baston de gheules ¹.
99. Mesire Richart de la Roche porte celles mesmes au lambiaus de gheules ².
100. Mesire Jehan de Clere porte les armes d'argent a une fesse d'asur diaprée d'or ³.
101. Mesire Jehan de S. Martin porte les armes d'or billeté de gheules ⁴.

1. Hervé de Léon, seigneur de Noyon-sur-Andelle, « Hervi de Leon le fuiz », mentionné avec son père, en 1303 (H. F., t. XXIII, p. 790) ; il mourut avant 1337 (Bibl. nat., Dossiers bleus 390, dossier 10508, fol. 4 ; L. Merlet, *ouvr. cité*, p. 470 ; Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, t. II, p. 330, 331).

2. Richard de la Roche, vicomte de Dreux, seigneur en partie de Châteauneuf en Thimerais, fils d'un autre Richard, qui est désigné comme frère d'Hervé de Léon dans un arrêt du Parlement de 1268 (Boutaric, *Actes du Parlement*, t. I, p. 116), et d'Aliénor de Châteauneuf. Né vers 1260, il était à la campagne d'Aragon, en 1285 ; on le trouve encore cité en 1299 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 478, 697, 802 ; Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison royale de Dreux*, p. 59, 171, 320 ; L. Merlet, *ouvr. cité*, p. 471). Ses sceaux (1282, 1289) sont armoriés d'un lion et d'un lambel (Collect. des Arch. nat., n^{os} 3408, 3409).

3. Jean, seigneur de Clères en 1286, convoqué pour le service du roi, en 1304 (Bibl. nat., ms. français 32309, p. 95 ; H. F., t. XXIII, p. 795). Plusieurs sceaux des Clères sont conservés à la Bibliothèque nationale ; ils portent l'écu à la fasce diaprée. M. Roman (*Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n^{os} 3205-3212) a écrit « Cléré » le nom de ces seigneurs. Dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n^o 173), les armes du sire de Clères sont décrites en ces termes : « d'argent a une fesse de paille ». *Paille*, ou *païlle*, est le nom d'une étoffe précieuse (F. Michel, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent*, t. I, p. 275, 371). Dans les représentations héraldiques, le *païlle*, est décoré d'anneaux d'or enfermant alternativement une aigle et un lion ; le fond est de sinople ou d'azur. On désigne aujourd'hui ce décor en disant que la pièce qui le porte est *diaprée*.

4. Jean de Saint-Martin combattit à la guerre d'Aragon, en 1285 ; il servait sous Jean d'Harcourt, en 1295, et il fut tué à la bataille de Courtrai (H. F., t. XXII, p. 480 ; *Chronique artésienne*, p. 50 ; La Roque, *Histoire de la maison de Harcourt*, t. II, p. 1770). C'était un seigneur de Saint-Martin-le-Gaillard (Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, cant. d'Eu). Dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq, le blason du sire de Saint-Martin est « d'or billeté de gheules » (n^o 181). Cf. Larchey, *Armorial équestre*, pl. LXXVII.

102. Mesire Ernoul de Wesemael porte de gueules a trois fleurs de lis d'argent en lone ¹.
103. Mesire Gautier de Ligne ² porte les armes d'or a une bande de gheules ³.
104. Mesire de Denisi porte les armes d'or a trois cotices noires ⁴.

1. Arnoul, seigneur de Wesemael et de Westerloo, maréchal héréditaire de Brabant, en 1295 et 1300, tué à la bataille de Courtrai (*Chronique arlésienne*, p. 50 ; Butkens, *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, t. II, p. 124 ; Wauters, *Table chronologique des diplômes imprimés*, t. VI, p. 470, 706). Les sceaux d'Arnoul de Wesemael, maréchal de Brabant (1241, 1260, 1261, 1276), oncle de celui dont il est parlé ici, sont armoriés d'un écu à trois fleurs de lis complètes. Sur les sceaux d'Arnoul de Wesemael (1309, 1313, 1315), de Guillaume de Wesemael (1339) et de Jean de Wesemael (1383, 1416), les trois fleurs de lis ont le pied coupé, *nourri*, pour employer le terme héraldique (Collect. des Arch. nat., n^{os} 683, 9875 ; Butkens, *ouvr. cité*, t. II, p. 123 ; J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. IV, p. 229 ; Prinnet, *Sceaux attribués à des seigneurs de Duras en Guyenne*, dans la *Revue numismatique*, 1913, p. 556, 557 et pl.). Cf. Gelre, *Wapenboek*, t. VI, p. 24-28, pl. LXXX.

2. Ici est placée la note de Chifflet concernant les trois personnages appelés Gautier de Ligne, que j'ai citée dans l'Introduction.

3. « Watiers de Ligne » fut, en 1285, à la campagne d'Aragon (H. F., t. XXII, p. 673). Nous avons de lui un sceau apposé en 1295 (J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. II, p. 347). Vers 1298, est cité son fils « dominus Fastredus, filius et heres domini Walteri de Ligné » (H. F., t. XXII, p. 764). Les armes des Ligne sont décrites dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n^{os} 1183, 1224-1226), et peintes dans le *Wapenboek* de Gelre (t. VI, p. 320-324, pl. XCVII).

4. Les seigneurs de Denisy (Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, cant. de Dourdan, commune de Sainte-Mesme) paraissent être issus de la maison d'Auneau. Jean de Denisy, marié, dès 1250, à une femme nommée Isabeau, était, croit-on, le fils de Thibaud d'Auneau, frère de Gui, seigneur d'Auneau. Est-ce le même Jean de Denisy qui servit le roi en 1284-1286 et qui vivait encore en 1291 ? Un Jean de Denisy est cité parmi les conseillers de Charles de Valois (H. F., t. XXII, p. 470, 472, 481, 484 ; Moutié, *Chevreuse*, t. II, p. 212-214, 234, 252, 253, 263, 330, 331 ; A. Lefebvre, *Notice historique sur la châtellenie d'Auneau*, p. 33 ; J. Petit, *Charles de Valois*, p. 341). On a une quittance du 27 septembre 1302, donnée par Gui de Denisy, chevalier ; en 1338, Ferri de Denisy emploie un sceau armorié de trois bandes et d'une bordure

105. Mesire de Chastelier porte les armes noir a sept tourteaus d'or et au chef pallé d'or et de gheules ¹.
106. Mesire Jehan de Biaumont porte les armes de France a un demi lyon d'argent ².
107. Mesire Hardoin de la Haye porte les armes de gheules a une crois d'ermine eslargie par les bous ³.
108. Mesire de Toukes porte les armes burelé d'argent et de gheules, a une bordure de merles noires ⁴.

(Sceaux de la collect. Clairambault, n° 3153 ; Bibl. nat., Clairambault 40, fol. 2977 ; Pièces originales 993, dossier 22244, p. 2).

1. Jean du Châtelier (*Johannes de Castellario*) servait le roi en 1282, 1284, 1285, 1304 (H. F., t. XXII, p. 455-462, 471, 473, 476, 495-499, 654 ; t. XXIII, p. 799, 802). Peut-être est-ce du même Jean que nous avons des sceaux, de 1305 et 1309, décorés du blason qui est ici décrit (Collect. des Arch. nat., n°s 1747, 1748). Voir la description des sceaux, apposés en 1338, 1344 et 1346, par un autre Jean du Châtelier (dont le nom a été imprimé à tort « du Chastelle »), dans l'*Inventaire des sceaux des Pièces originales*, par M. Roman (n°s 2926, 2927).

2. Jean, vicomte de Beaumont (Beaumont-sur-Sarthe ou Beaumont-le-Vicomte, Sarthe, arr. de Mamers, chef-lieu de canton), fils du vicomte Louis, est cité en 1284-1287 (H. F., t. XXII, p. 470, 471, 477, 642, 644, 760). Il est mort en 1305. Sa tombe, qui se trouvait à l'abbaye d'Etival, a été transportée au Musée archéologique du Mans (P. Anselme, t. VI, p. 135 ; Hucher, *Monuments funéraires et sigillographiques des vicomtes de Beaumont au Maine*, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XI (1882), p. 374, 375). Les armes des Beaumont, connues par de très nombreux monuments, sont celles de la maison de Brienne, brisées par changement des billettes en fleurs de lis. Les Beaumont étaient issus de Louis de Brienne, mari d'Agnès, vicomtesse de Beaumont.

3. Il s'agit d'un seigneur de la Haie-Joulain (Maine-et-Loire, arr. et cant. Nord-Est d'Angers, commune de Saint-Silvin). Hardouin, seigneur de la Haie, est cité en 1304 (H. F., t. XXIII, p. 804). La crois est enhendée sur le sceau de Maurice de la Haie, en 1269 (Collect. des Arch. nat., n° 2346). L'*Armorial de Douët d'Arcq* (n° 888) donne à « M. Hardouin de la Haie » un écu « de gueules a une crois d'ermine, palée, pommelée ». Trinquant (*Histoire généalogique de la maison de Savonnières*, p. 17) et C. Port (*Dictionnaire du département de Maine-et-Loire*, t. II, p. 344) disent que les armes des seigneurs de la Haie-Joulain étaient de gueules à la crois tréflée d'hermine.

4. Le mot *Toukes* doit être corrigé en *Chourses*. Ce nom, que l'on trouve sous des graphies variées, dans les textes du moyen-âge, est

109. Le vidame de Chaalons porte les armes de gheules a trois peus vairés, au chief d'or a deux lionceaux de gheules passans l'un contre l'autre en chief ¹.
110. Mesire Gerard de Los porte les armes fessié d'or et de gheules, au lambiaus d'asur besanté d'argent ².

celui d'un château, appelé aujourd'hui Sourches, situé dans le Maine (Sarthe, arr. du Mans, cant. de Conlie, commune de Saint-Symphorien). Les armes sont celles des seigneurs de Chourses ou Sourches. On les voit sur le sceau, apposé en 1246, de Payen de Chourses, que Douët d'Arcq a pris pour un seigneur de Chaource en Champagne (Collect. des Arch. nat., n° 1724). L'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 769) contient le blason de « M. Patri de Chaourches » qui est « burellé d'argent et de gueules a une oille de meslettes noires. » Cf. Bibl. nat., ms. français 32753, p. 40.

Patri et Payen de Chourses étaient du nombre des vassaux de Philippe le Bel, en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 789-792, 802, 804). Ce Patri, fils d'Hervé de Chourses, passa, avec son père, en Italie, à la suite de Charles d'Anjou, et devint justicier de la terre d'Otrante (1280-1282) ; on le retrouve en France en 1294, 1299 et 1301. Payen de Chourses est connu par des actes de 1294 et 1305. On ne sait de qui il était fils. La généalogie de cette famille n'est pas exactement établie, pour l'époque qui nous intéresse (Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, p. 493 ; duc des Cars et abbé Ledru, *Le château de Sourches au Maine et ses seigneurs*, p. 49-50 ; P. Durrieu, *Les archives angevines de Naples*, t. II, p. 304, 305 ; Legeay, *Recherches historiques sur Malicorne*, dans le *Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2^{me} série, t. XXII, 1885-1886, p. 311).

1. Jean I^{er}, seigneur de Bazoches, vidame de Châlons, cité en 1291 et 1294, tué à la bataille de Courtrai (H. F., t. XXI, p. 20 ; t. XXIII, p. 783 ; *Chronographia regum Francorum*, t. I, p. 111 ; *Chronique artésienne*, p. 50 ; Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, p. 707, 708 ; Buirette de Verrières, *Annales historiques de la ville et du comté-pairie de Châlons*, p. 270 ; L. Grignon, *Les vidames de Châlons*, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, t. XVII, 1884, p. 6).

Les armes des Bazoches ont été représentées comme elles sont ici décrites, sur la tombe de Hugues de Bazoches, vidame de Châlons, mort en 1279 ; sur le sceau d'un autre Hugues, vidame de Châlons, en 1316 ; sur la tombe de Béatrix de Roye, dame de Bazoches, morte en 1383 (Bibl. nat., ms. latin 5470, p. 101 ; Cabinet des estampes, Pe 3, fol. 18 ; Pe 6, fol. 41).

2. Gérard de Looz, seigneur de Chauvency en 1284 et 1292, fils d'Arnoul, comte de Looz, et de Jeanne de Chiny (Mantelius, *Historiae*

111. Mesire Pierre de Praiaus porte les armes de gheules a une egle d'or ¹.
112. Mesire Jehan de Bailleur porte les armes d'or a une fesse de gheules ².
113. Mesire Pierre de Corneul porte les armes d'or a une fesse de gheules et a trois tourteaux de gheules ³.

lossensis libri X, p. 304 ; P. Anselme, t. II, p. 331 ; *Art de vérifier les dates*, t. III, p. 147 ; Gachard, *Notice d'une collection de documents concernant le comté de Chiny*, dans le *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire* [de Belgique], 3^{me} série, t. X, 1869, p. 138 ; Wauters, *Table chronologique des diplômes imprimés*, t. VI, p. 123). Il est cité dans le poème des *Tournois de Chauvenci* (vers 345, 2239, 3475, 4244). Le poète, Jacques Bretel, lui donne un blason *bandé* (au lieu de *burelé*) *d'or et de gueules, au lambel d'azur besanté* (vers 2187-88). Voir *Bibl. nat.*, ms. franç. 9477, p. 53.

1. Pierre, seigneur de Préaux (Seine-Inférieure, arr. de Rouen, cant. de Darnétal), cité avec son père en 1268, combattit à la guerre de Flandre en 1304 ; il mourut en 1306 et fut inhumé à Saint-Ouen de Rouen. Il avait épousé Yoland de Lusignan (H. F., t. XXII, p. 290 ; t. XXIII, p. 795, 803 ; La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. II, p. 1027 ; t. IV, p. 2084 ; Vaultier, *Recherches historiques sur l'ancien pays de Cinglais*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. X, 1836, p. 115, 116). Son sceau (1294) est armorié d'une aigle (Collect. des Arch. nat., n° 3306). Dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 158), le « sire de Preaulx » porte « de gueules a un aigle d'or ».

2. Jean de Bailleul servait Philippe le Bel en 1285 et 1297 (H. F., t. XXII, p. 478, 480, 652 ; *Chronique artésienne*, p. 23). La place où l'auteur de notre *Armorial* a inscrit le nom et les armes de ce personnage, paraît indiquer que Jean de Bailleul était normand. Il faut noter que le blason ici décrit est semblable (sauf interversion des émaux) à celui de Pierre de Bailleul, mentionné plus haut (article 46). Les héraldistes attribuent des armes *d'or à la fasce de gueules* aux seigneurs de Bailleul en Hainaut (aujourd'hui Belœil) ; et, en effet, les sceaux de Nicolas de Condet (1219), de Jacques de Condet-Bailleul (1244) et de Guillaume de Bailleul, seigneur de Carency (1293, 1295), qui appartenaient incontestablement à cette famille, sont armoriés d'écus à la fasce (Sceaux de la Flandre, n°s 481, 483 ; comte du Chastel de la Howarderie-Neuvireuil, *Généalogie de la maison de Condet*, p. 25 ; J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. I, p. 224). Un Jean de Bailleul est mentionné dans le *Roman de Ham* (édit. Michel, p. 334).

3. Pierre, seigneur de Corneuil, servait le roi en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 790, 795, 803). Les sceaux de Jean de Corneuil, seigneur de

114. Mesire Jehan de Rouveray porte les armes burelé d'or a un lion de gheules et a un collier d'argent ¹.
115. Mesire Pierre d'Emboise porte les armes pallé d'or et de gheules ².
116. Mesire de Monbazon porte les armes de gheules a un lion d'or ³.

Romilly (1339), et d'un autre personnage homonyme (1400, 1402), portent la fasce et les tourteaux (Bibl. nat., ms. latin 5117, p. 243; Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n° 3475). Les armoiries de « M. Jehan de Cormieul » inscrites dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 446), sont : « d'or a une fesse de gueules, a III tourteaux de gueules », Cf. Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes de l'Eure*, t. I, p. 850.

1. « Johannes de Roboreto » est cité vers 1298. Jean de Rouvray, chevalier, servait le roi en 1304 : il figure alors au nombre des seigneurs de la région de Rouen et du pays de Caux (H. F., t. XXII, p. 764; t. XXIII, p. 795, 798, 799, 803). Sur les sceaux de Jean de Rouvray (1229) et de Henri de Rouvray (1250), on voit l'écu burelé au lion (*Cartulaire des Vaux de Cernay*, publ. par Moutié et Merlet, t. I, p. 281; pl. VII, fig. 7). « Le sire de Rouvray », dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 172), porte « bureley d'or et d'azur, a un lion de gueules rampant ». Le même blason est peint dans l'*Armorial équestre*, publié par Larchey, (pl. LXXVII) comme celui d'un autre Jean de Rouvray. Cf. La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. I, p. 167-169.

2. Pierre, seigneur d'Amboise, de Montrichard et de Berrie, servit Philippe le Bel, en Flandre, de 1302 à 1304. Il épousa Jeanne de Chevreuse, fille et héritière d'Anseau, sire de Chevreuse, qui était veuve en 1322 (H. F., t. XXIII, p. 789, 791, 792, 804; P. Anselme, t. VI, p. 120; Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. I, p. 60, 61; Moutié, *Chevreuse*, t. II, p. 305-307). Son sceau (1302) porte un écu palé (Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales*, n° 227); le même blason figure sur le sceau de la prévôté de Chevreuse, en 1317 (Moutié, *ibid.*).

3. Le seigneur de Montbazon servait Philippe le Bel dans ses guerres, en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 790-792, 804). Geoffroi, sire de Montbazon et de Montsoreau, qui est cité en 1267 et qui prit part à la guerre de Foix, en 1271 (H. F., t. XX, p. 541, t. XXI, p. 395) portait, sur son sceau de 1276, un écu au lion (Bibl. nat., ms. latin 5480, p. 426). L'*Armorial* de Douët d'Arcq mentionne (n° 884) « le sire de Montbasan » qui avait un blason « de gueules a un lion d'or rampant ».

117. Mesire Guillaume de Sainte More porte les armes d'argent a une fesse de gheules ¹.
118. Mesire Hion de Guarenchieres porte les armes de gheules a trois chevrons d'or ².
119. Mesire Adam de Bumeres porte les armes d'or a un lion noir a la queue fourchue, billeté d'or ³.
120. Mesire Hardoin de Mailli porte les armes ondoié d'or et de gheules ⁴.

1. Un Guillaume de Sainte-Maure est cité dans un arrêt du Parlement, en 1278 (Boutaric, *Actes du Parlement*, t. I, p. 201). Il servait en Flandre, en 1297 (*Chronique artésienne*, p. 23). Les sceaux de trois Guillaume de Saint-Maure (1218, 1269, 1330) portent des écus à la fasce qui, sur le plus récent de ces sceaux, est brisée d'un bâton (Collect. des Arch. nat., nos 205, 3562, 3563). Dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq, « le sire de Sainte More » a un blason « d'argent a une fesse de gueules » (n° 183).

2. Yon de Garencières servait Philippe le Bel en 1285, 1286, 1287 et 1304 (H. F., t. XXII, p. 483, note 1, 492, 760; t. XXIII, p. 798, 802). Il appartenait à la famille des seigneurs de Garencières en Evrecin (Eure, arr. d'Evreux, cant. de Saint-André-de-l'Eure) dont les armes figurent sur plusieurs sceaux de la collection des Pièces originales (Roman, *Inventaire*, p. 5027-5037; A. Maquet et A. de Dion, *Nobiliaire et armorial du comté de Montfort l'Amaury*, p. 222). L'*Armorial* de Douët d'Arcq décrit (n° 27) les armes du « sire de Guareinchieres », qui sont « de gueules a trois chevrons d'or », et celles de quatre puînés de la même famille, qui renferment des brisures (nos 62-65). Cf. Gelre, *Wapenboek*, édit. Bouton, t. III**, pl. XLII, p. 231-234.

3. Bumeres est une mauvaise leçon de *Bruieres*. Il s'agit d'Adam de Bruyères qui alla en Italie avec Charles d'Anjou et devint chevalier terrier de l'hôtel du roi de Sicile (1270-1284). Il fut convoqué pour servir Philippe le Bel, en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 790, 798, 802; Durrieu, *Les archives angevines de Naples*, t. III, p. 294, 295). Il appartenait à la famille des seigneurs de Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise, arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon) dont il portait les armes brisées par adjonction de billettes (sans doute de *sable* et non d'or). Le sceau de Jeanne, dame de Bruyères (1374), porte un écu au lion (Collect. des Arch. nat., n° 1599). L'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 26) donne au « sire de Brieres » des armes « d'or a un lion noir rampant a la queue fourchiée ». Voir l'*Armorial* du héraut Berry, publié par Vallet de Viriville (n° 97) et l'*Armorial équestre*, publié par Larchey (pl. LXXIII).

4. Répétition de l'article 37.

121. Li Bruns de Vernoiil porte les armes escartelé de gheules et de vair ¹.
122. Mesire Gui de Chemilli porte les armes d'or a une bordure d'oiselets de gheules et a un bordon de gheules ².
123. Mesire Guillaume le Vidame porte les armes d'or a deux fesses noires et a une bordure d'oiselets noirs ³.

1. « Brunus de Vernolio » est cité en 1285 ; il est dit « fil au Fourrier de Vernueil » (H. F., t. XXII, p. 482, 705). C'est Eudes le Brun de Vernoiil, fils du maréchal de France, Geoffroi le Fourrier de Vernoiil. Il mourut à Mons en Pevele, où il tenait le frein du cheval du roi (H. F., t. XXII, p. 286, 290, 298 ; *Chronique artésienne*, p. 86 ; Ch.-V. Langlois, *Le règne de Philippe le Hardi*, p. 44-61 ; Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 474 ; J. Petit, *Charles de Valois*, p. 99, 317, 339, 374). Le sceau du Fourrier de Vernoiil, en 1272, porte un écu écartelé de vair et d'un émail plain (Collect. des Arch. nat., n° 2232). Le P. Anselme (*Hist. généal.*, t. VI, p. 631, 688) donne à tort au Fourrier de Vernoiil le nom de Ferri de Verneuil. Le village de Vernoiil (Maine-et-Loire, arr. de Baugé, cant. de Longué) dont Geoffroi et Eudes ont été seigneurs, est appelé Vernoiil-le-Fourrier. Un écart de la même commune est nommé la Ville-au-Fourrier.

2. Dans la description des armoiries, il faut lire *canton* au lieu de *bordon*. Le blason *d'or à l'orle de merlettes de gheules et au canton du même* est celui de la famille angevine de Chemillé, issue des vicomtes de Thouars (Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, p. 374). Gui de Chemillé servait en Aragon, en 1285 (H. F., t. XXII, p. 693). Le sceau de ce Gui, seigneur de Chemillé et de Brissac, en 1291 et 1296, porte un écu à la bordure de merlettes et au franc-quartier (Bibl. nat., ms. franç. 31911, fol. 37 v°).

3. Les armoiries indiquent que Guillaume le Vidame était un vidame de Chartres. Elles sont inscrites en ces termes dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 25) : « Le vidames de Chartres, *d'or a deux fesses noires, a un orle de merlettes noires* ». Cf. : Bibl. nat., ms. français 32753, p. 3 ; Gelre, *Wapenboeck*, édit. Bouton, t. III**, pl. XL, p. 156-164 ; *Armorial équestre*, publié par Larchey, pl. LXXIII. Guillaume, vidame de Chartres, appartenait à la famille des seigneurs de Meslay (Meslay-le-Vidame, Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun, cant. de Bonneval), qui avait hérité le vidamé de Chartres par suite du mariage, contracté au début du XIII^e siècle, de Geoffroi de Meslay et de Hélessend de Ferrières (R. Merlet, *Les vidames de Chartres au XIII^e siècle et le vitrail de sainte Marguerite*, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. X, 1890, p. 81-91). Ce Guillaume serait, d'après E. de Lépinois

124. Mesire Guillaume de Mortemer porte les armes fascé d'or et de vert, au fleur d'asur de l'une a l'autre et a un baston de gheules ¹.
125. Mesire Vincent de Hotot porte les armes d'asur semé de tencelles d'or, a un lion d'argent ².

(*Histoire de Chartres*, t. II, p. 613), le fils du vidame Guillaume, auteur des chansons et saluts d'amour que Louis Lacour a publiés, en 1856.

L'écu à deux fascés accompagnées d'oiseaux en orle se voit sur les sceaux de Geoffroi, vidame de Chartres, en 1224, de Guillaume, vidame de Chartres, et de son frère Macé, en 1263, 1269 et 1295, du vidame Guillaume, en 1312, du même ou d'un autre Guillaume, en 1321, d'un autre Guillaume, en 1370 et 1383 (Collect. de sceaux des Arch. nat., supplément, n° 2974; Sceaux de la collect. Clairambault, n°s 2241, 2242; Bibl. nat., ms. latin 5417, p. 155, 159-161). Il a été peint en tête des poésies du vidame de Chartres (Bibl. nat., ms. français 844). Voir : L. Merlet, *Guillaume de Meslay, auteur des chansons et saluts d'amour, connu sous le nom de Vidame de Chartres*; du même, *Bibliothèque chartreuse*, p. 302, 303.

1. Les seigneurs de Mortemer, en Normandie (Seine-Inférieure, arr. et cant. de Neufchâtel-en-Bray), portaient *fascé d'or et de sinople, semé de fleurs de lis de l'un en l'autre* (*Armorial* publié par Douët d'Arcq, n° 510). Dans la description donnée par notre texte, les mots « au fleur d'asur » doivent être corrigés et remplacés par « aux fleurs de lis ». Le bâton de gueules est une brisure de piné. Les armes sont, sans doute, celles de ce « messire Guillaume de Mortemer, le jeune » qui prit part à la campagne de Guyenne, en 1297 (H. F., t. XXII, p. 357).

2. Le mot *tencelles* paraît être ici pour *estencelles*, nom qui désignait les étoiles, les molettes et autres petites figures pourvues de rayons. Les armes du seigneur de « Houtot en Caux » (Hautot-sur-Mer, Seine-Inférieure, arr. de Dieppe, canton d'Offrainville) sont décrites dans l'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n°s 192, 561), de la manière suivante : « d'azur a un lion d'or rampant, a molettes d'or semées ». Ailleurs, elles ont été indiquées en ces termes : « d'azur a unq lyon d'argent, estinchetés d'or » et « d'azur a unq lyon d'argent ourlé d'amogymes (lire *angemmes*) d'or » (Bibl. de Carpentras, ms. 1771, fol. 104, 110^v). Je n'ai pas trouvé mention d'un Hotot portant le nom de baptême Vincent. Il s'agit probablement de Nicolas de Hotot qui vivait en 1295 et 1302 (H. F., t. XXIII, p. 789; Bibl. nat., Dossiers bleus 361, dossier 9378; La Roque, *Histoire généalogique de la maison de Harcourt*, t. II, p. 1767-1769; Hellot, *Essai historique sur les Marlel*, p. 133, note; La Morandière, *Histoire de la maison d'Estouteville*, p. 112, 116-118).

126. Mesire Hue de Bauchei porte les armes d'or a un fer de moulin de gheules ¹.
127. Mesire Joffroy d'Averton porte les armes d'asur a un sautoir d'argent et a quatre estancelles d'or ².
128. Mesire Itier de Merdoine porte les armes d'asur semé de trefles d'or, a un lion d'or ³.
129. Mesire Jehan de Charni porte les armes de gheules a trois escussons d'argent ⁴.

1. Hugues, seigneur de Baussay (Baussay-le-Noble, Vienne, arr. et cant. de Loudun, commune de Monterre-Silly) depuis 1270. servit dans les guerres d'Aragon (1285) et de Flandre (1303-1304); il mourut avant le 1^{er} février 1309 (H. F., t. XXII, p. 663, 710; t. XXIII, p. 791, 799, 802, 804; Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. I, p. 328, 329; P. Guérin, *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la Chancellerie de France*, t. I, p. 114; t. II, p. 25, dans les *Archives historiques du Poitou*). Voir les sceaux de deux personnages appelés Hugues de Baussay (1209, 1246), dans la Collection de sceaux des Archives nationales (n^{os} 1319, 1320); ils portent le fer de moulin (ou croix ancrée) avec une brisure. Douët d'Arcq, dans son *Inventaire* de cette collection, écrit *Bauché* le nom de la famille, qui se rencontre sous des graphies variées, dans les textes anciens et modernes.

2. Geoffroi d'Averton fut convoqué pour le service du roi, en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 790, 794, 802, 804). En 1254, le sceau de Guillaume d'Averton portait un écu au sautoir accompagné de quatre étoiles (Bibl., nat., Pièces originales 153, dossier 3136, p. 55). Cf. Beauchet-Filleau, *Dictionnaire*, t. I, p. 201.

3. Itier de Brion, seigneur de Merdogne (aujourd'hui Gergovie, Puy-de-Dôme, arr. de Clermont, cant. de Veyre, commune de la Roche-Blanche), en 1280, 1285, 1288 et 1300 (Bibl. nat., Pièces originales 1843, dossier 42598, p. 2; Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, t. I, p. 325). Son sceau (1300) est armorié d'un écu semé de trefles au lion brochant (Sceaux de la collect. Clairambault, n^o 1596; Ph. de Bosredon, *Sigillographie de l'ancienne Auvergne*, p. 185, 186).

4. Jean, fils de Hugues, sire de Charny, est cité dans des documents de 1294, 1304, 1315, 1318; il ne vivait plus en 1323 (H. F., t. XXIII, p. 805; E. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. II, p. 448 et tableau). Il appartenait à une branche cadette de la famille des seigneurs de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or, arr. de Beaune, cant. de Pouilly-en-Auxois).

Les armes « *de gueules a trois escussons d'argent* » sont celles de « M. Guiffroy de Charny », dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq. Le même

130. Mesire de S. Lignaen porte les armes de gheules a une rose d'argent ¹.
131. Li vicontes de Burniquet porte les armes mi party d'argent et de gheules, a une fausse crois partie d'or et de gheules, pommelé, (d'or et) de gheules sur l'argent et d'or sur le gheules ².
132. Mesire Morachi de Bellevile porte les armes gironné de vair et de gheules ³.
133. Mesire Bruiant de Monjehan porte les armes d'or freté de gheules ⁴.

blason est donné par le héraut Gelre au nom : « die here van Tsoersuge » (édit. Bouton, t. III*, p. 5 et pl. XLVII²). Le sceau de Jean de Charny (1315) est armorié de trois écussons (Sceaux de la Bourgogne, n° 241).

1. Je n'ai pu reconnaître le personnage que désigne le nom, évidemment déformé, de « mesire de S. Lignaen ».

2. Guillaume, dit Barasc, vicomte de Bruniquel (Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban, cant. de Monclar-de-Quercy), mentionné du vivant de son père, en 1287 (Boutaric, *Actes du Parlement*, t. I. p. 258), cité au nombre des chevaliers qui servaient Philippe le Bel, en 1304 (H. F., t. XXIII, p. 793, 800). Son fils Renaud épousa, le 21 octobre 1315, la fille de Béraud de Goth (Abbé Albe, *Autour de Jean XXII*, 3^{me} partie, p. 37). Sur son sceau de 1302, on voit une croix de Toulouse et une bordure (Sceaux de la collect. Clairambault, n° 1659).

3. Maurice, seigneur de Belleville (Vendée, arr. de la Roche-sur-Yon, cant. du Poiré), Montaigu, la Garnache, etc., marié à Isabeau de Lusignan, mort avant 1297, ou son fils Maurice, mari de Liesse de Parthenay, connu par des documents de 1302-1304 (Beauchet-Filleau, *Dictionnaire*, t. I. p. 427, 428 ; Guérin, *Recueil de documents*, t. I, p. 8, 51, 430). Un sceau de Maurice de Belleville (1292) porte l'écu gironné de douze pièces dont six de vair (Collect. des Arch. nat., n° 1391).

4. Briand, seigneur de Montejean (auj. Monjean, Maine-et-Loire, arr. de Cholet, cant. de Saint-Florent-le-Vieil) servait le roi en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 789-791, 802, 804). Son sceau, de 1298, était décoré d'un écu fretté, comme ceux de plusieurs autres Montejean (Collect. des Arch. nat., n° 2924 ; Sceaux de la collect. Clairambault, n°s 6373-6376 ; Roman, *Inventaire des sceaux des Pièces originales* n°s 7713-7715). Dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 874), « le sire de Montejean » porte « d'or fretté de gueules ». Voir : l'*Armorial* du héraut Berry, n°s 1114, 1927 ; P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VII, p. 174-176 ; C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. II, p. 711-715.

134. Li vicontes de Touart porte les armes d'or au fleur de lis d'asur semées et a un cartier de gheules ¹.
135. Mesire Hue de Touart porte celles armes a une espée d'argent au cartier ².
136. Mesire Joffroi le Bornie porte les armes noires a crois d'argent ³.
137. Mesire Raoul de Montfort porte les armes d'argent a un fer de molin de gheules, a testes d'or de serpens au fer de molin ⁴.

1. Gui II, vicomte de Thouars, fils d'Aimeri de Thouars et de Marguerite de Lusignan, connu par des documents depuis 1269, mort en 1308 (P. Anselme, t. IV, p. 194 ; Imbert, *Notice sur les vicomtes de Thouars*, p. 77-80). Il servait Philippe le Bel en 1302, 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 789, 791, 792, 803). Nous avons le sceau qu'il employait dans sa jeunesse, et qui porte un écu parti de Lusignan et de Thouars (Collect. des Arch. nat., n° 1093). Voir le blason de Thouars, avec différentes brisures et des variantes, sur les sceaux de la collection des Archives nationales (n°s 1083-1086, 1088-1090, 1092-1096, 3704, 3706), et dans le *Wapenboek* de Gelre (t. III*, pl. XXXIII, p. 162-163).

2. On trouve le nom de Hugues de Thouars parmi ceux des chevaliers qui servaient Philippe le Bel, de 1295 à 1304 (H. F., t. XXII, p. 763, t. XXIII, p. 789, 791, 796, 803). Mais, d'après M. Imbert (*Notice* citée, p. 82, 83), il y eut quatre membres de la famille de Thouars, nommés Hugues, qui moururent au commencement du XIV^e siècle. Je ne sais donc si les mentions de Hugues de Thouars que j'ai indiquées se rapportent toutes au même personnage.

3. Les armoiries paraissent incomplètement décrites. Dans un armorial transcrit par Du Cange, le blason de « Geoffroy le Borgne » est « de sable a une croix d'argent, a cinq coquilles de gueules en la croix » (Bibl. nat., ms. français 9477, p. 83). Cf. : Bibl. de Besançon, ms. Chifflet 186, p. 30 ; Bibl. nat., ms. français 32753, p. 45.

4. Raoul VI, seigneur de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine, chef-lieu d'arrondissement), cité dans des actes de 1294 et 1303, mort en 1314, sans postérité (Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la Bretagne*, t. II, p. 50 ; Potier de Courcy, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, t. II, p. 293).

Les armes données au « sire de Montfort » par l'*Armorial* de Douët d'Arcq, sont « d'argent a un fer de moulin de gueules, a testes de serpent d'or a chacune corniere du fer de moulin » (n° 743). En blason moderne, on dirait : d'argent à la croix de gueules, gringolée d'or. Ces armes figurent sur le sceau de Raoul, sire de Montfort et de Lohéac, en

138. Mesire Pierre de Rotelen porte les armes fessé d'hermine et de gheules ¹.
139. Mesire Jehan de Beaumanoir porte les armes d'asur billeté d'argent ².
140. Mesire Thiebaut de Rochefort porte les armes vairé d'or et d'asur ³.
141. Mesire de Doucheille porte les armes burelé d'or et de vert, a un lion de gheules ⁴.

1380 (Collect. des Arch. nat., n° 2190). Voir P. de Farcy et Bertrand de Broussillon, *Sigillographie des seigneurs de Laval*, p. 79.

1. Pierre, sire de Rostrenen, cité dans des actes de 1279, 1284, 1294, servait le roi en 1303 (H. F., t. XXIII, p. 791, 804); il mourut en 1307. Les armes de sa famille sont d'hermine à trois fascés de gueules, dans les armoriaux de Bretagne (Ogée, *Dictionnaire* cité, t. II, p. 687; Potier de Courcy, *Nobiliaire*, t. III, p. 74. Cf.: F. D., *La baronnie de Rostrenen*, dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord*, 1867, p. 39 et s.; comtesse du Laz, *La baronnie de Rostrenen*, p. 6).

2. Jean, sire de Beaumanoir, mentionné en 1294, 1297, servait Philippe le Bel en 1303 et 1304; on le trouve encore en 1311 (H. F., t. XXIII, p. 790, 804; Bibl. nat., Dossiers bleus 75, dossier 1682, fol. 12; P. Anselme, t. VII, p. 380; D. Caffiaux, *Trésor généalogique*, p. 688, 689). L'*Armorial* de Douët d'Arçq donne au « sire de Beaumanoir » un blason « d'asur billeté d'argent » (n° 745); il indique les mêmes armes, avec brisures, comme celles de « Robin de Beaumanoir » et de « Jehan de Beaumanoir de la Motte » (nos 795, 796) Voir les sceaux des Beaumanoir, décrits par M. Roman (*Inventaire des sceaux des Pièces originales*, nos 1108-1112, 6019).

3. Thibaud, seigneur de Rochefort, vicomte de Donges, connu par des titres de 1292, 1295 et 1300, assista à la bataille de Courtrai; il servait encore le roi en 1303 et 1304 (Bibl. nat., ms. français 31960, fol. 109 v°, 110; H. F., t. XXII, p. 290; t. XXIII, p. 791-804). Dans l'*Armorial* de Douët d'Arçq, les armes du « sire de Rochefort » sont inscrites en ces termes: « bairry d'or et d'asur » (n° 730). Il faut lire *vairy* au lieu de *bairry*. Le blason de « M. Guy de Rochefort » est, dans le même recueil, « *vairy d'or et d'asur, a un lambel de gueules* » (n° 780). Le sceau de Gui de Rochefort, seigneur d'Assérac (1380), porte un écu vairé (Collect. des Arch. nat., n° 3419).

4. Il s'agit d'un seigneur de Doucelles (Sarthe, arr. de Mamers, cant. de Beaumont-sur-Sarthe). Voir Pêche, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, t. II, p. 227. On trouve le seigneur de « Doucelles » ou de « Doucelle » cité parmi les chevaliers qui servaient Philippe le Bel, en 1303 et 1304 (H. F., t. XXIII, p. 790, 791, 804). Dans un

142. Mesire de Rouchi porte les armes de gheules a une crois d'argent esclargie ¹.
143. Mesire Joffroit d'Ancenis porte les armes de gheules a trois quintes fucilles d'ermes ².
144. Mesire Jehan de Macheclou porte les armes d'argent a trois chevrons de gheules ³.
145. Mesire Tiebaut de Cabric porte les armes fessié d'argent et de gheules, a un baston d'asur ⁴.

armorial copié par Du Cange, « Gui de Doucelle porte *burellé d'or et de sinople a un lion de gueules couronné d'argent* » (Bibl. nat., ms. français 9477, p. 253). L'*Armorial* publié par Douët d'Arcq (n° 770) donne les armes inverses : « *de gueules a un lion burellé d'or et de vert* », au sire de « Concheulles » qui n'est autre que le sire de Doucelles.

1. Olivier, sire de Rougé, prit part à la campagne d'Aragon, en 1285 ; il est cité en 1304 (H. F., t. XXII, p. 676 ; t. XXIII, p. 804 ; Arch. nat., X^{1a} 12, fol. 186 ; Bibl. nat., Chérin 179, dossier 3579, fol. 2 v°). Dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq (n° 750), le « sire de Roigüé » porte « *de gueules a une crois d'argent palée et eslesée* » (Cf. n° 785).

2. Deux Geoffroi d'Ancenis, le père et le fils, vivaient à la fin du XIII^e siècle. On trouve, parmi les chevaliers qui servaient le roi, « Gieffroi d'Anseigni », en 1285, « Gieffroy, seigneur d'Ancenis », en 1303 et 1304 (H. F., t. XXII, p. 676 ; t. XXIII, p. 790, 804). Geoffroi d'Ancenis, le fils, épousa, en 1290, Jeanne de Pressigny, et mourut avant 1315 (E. Mailard, *Histoire d'Ancenis et de ses barons*, p. 328-330 ; R. Kerviler, *Répertoire de bio-bibliographie bretonne*, t. I, p. 158). Les armes « *de gueules a trois quintes feuilles d'ermine* » sont inscrites, dans l'*Armorial* de Douët d'Arcq, au nom du « sire d'Auseurs » (n° 748). Le nom a été corrigé à la table. Cf. n° 784.

3. Jean, seigneur de Machecoul, cité en 1290, est mort en 1308 (Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*, t. II, p. 2 ; Potier de Courcy, *Armorial et nobiliaire de Bretagne*, t. II, p. 215). Les armes chevronnées des Machecoul se voyaient sur plusieurs monuments funéraires à Villeneuve-lez-Nantes (Bibl. nat., Cabinet des estampes, Pe 1 f., fol. 34, 35, 37 ; Pe 1 g, fol. 232). Elles se trouvent sur les sceaux de Louis de Machecoul, en 1356, et de Jean de Machecoul, en 1427 (Collect. des Arch. nat., n° 2648 ; Roman, *Inventaire* cité, n° 6763). L'*Armorial* de Douët d'Arcq les donne comme ici : « *d'argent a III chevrons de gueules* » (n° 749, cf. n° 782).

4. J'ignore qui était ce « Tiebaut de Cabric ».

TABLE

Les chiffres renvoient aux articles de l'Armorial

La lettre n désigne les notes.

- ABBEVILLE. Comte, 4. Vicomte, 54 n.
ABBEVILLE (Enguerrand, vicomte d'), 54 n ; — (Gérard d'), 47 n ; — (Thibaud, vicomte d'), 54 n.
AFRIQUE. Croisade, 15 n., 88 n.
AGENAIS. Sénéchal, 59 n.
ALENÇON (Pierre, comte d'), 29 n.
AMBOISE (Pierre d'), 115.
AMIENS. Vidame, 43 n., 44 n.
ANCENIS (Geoffroi d'), 143.
ANGLETERRE (Aliénor de Castille, reine d'), 4 n.
ANGOULÊME. Comte, 5 n.
ANJOU (Charles d'), roi de Sicile, 20 n., 108 n., 119 n.
ARAGON. Guerre, 8 n., 38 n., 45 n., 49 n., 50 n., 59 n., 70 n., 82 n., 88 n., 99 n., 101 n., 103 n., 122 n., 142 n.
ARMOISES (Maison des), 78 n.
ARQUES, Pas-de-Calais. Bataille, 92 n.
ARSHOT, Belgique. Seigneur, 74 n.
ASSÉRA C, Loire-Inférieure. Seigneur, 140 n.
AUMAIE, Seine-Inférieure. Comte, 4 n.
AUNEAU, Eure-et-Loir. Seigneur, 104 n.
AUNEAU (Gui, Thibaud d'), 104 n.
AUSTRUY, commune de Resty, Pas-de-Calais. Seigneur, 56 n.
AUTRÈCHES (Gaucher d'), 61.
AUVERGNE (Guillaume, comte d'), 2 n. ; — (Robert V, comte d'), 3 n. ; — (Robert VI, comte d'), 2.
AUXERRE. Comtes et comtesse, 6.
AVERTON (Geoffroi, Guillaume d'), 127.
BACQUEVILLE-EN-CAUX, Seine-Inférieure. Seigneurs, 83 n.
BAILLEUL (Enguerrand de), 45 ; — (Guillaume de), 46 n., 111 n. ; — (Hugues de), 45 n. ; — (Jean de), 112 ; — (Jean de), roi d'Écosse, 45 n. ; — (Pierre de), 46, 111 n.
BAILLEUL-EN-HAINAUT (auj. Belloeil), Belgique. Seigneurs, 112 n.
BAILLEUL-EN-VIMEU, Somme. Seigneurs, 45 n.
BARRES (Jeanne des), dame d'Ivry, 35.
BAUSSAY (Hugues de), 126.
BAUSSAY-LE-NOBLE, Vienne. Seigneurs, 126 n.
BAYON, Meurthe-et-Moselle. Seigneurs, 92 n.
BAYON (Jacques de), 92.
BAZOUCHES, Aisne. Seigneurs, 109 n.
BAZOUCHES (Hugues, Jean de), 109.
BEAUMANOIR, Côtes-du-Nord. Seigneurs, 139 n.
BEAUMANOIR (Jean, Robin de), 139.
BEAUMONT (Agnès, Jean, Louis de), 106.
BEAUMONT-SUR-SARTHE, Sarthe. Vicomtes, 106 n.
BEAUSSART (Gui, Guillaume de), 55.
BEAUVAIL, Somme. Seigneurs, 58.
BEAUVAIL (Alix, dame de), 58 n. ; — (Jean, Robert de), 58 n.

- BEC-CRESPIN (Lc), commune de Turretot, Seine-Inférieure. Seigneurs, 15 n., 16 n.
 BELLEVILLE, Vendée. Seigneurs, 132 n.
 BELLEVILLE (Maurice de), 132.
 BELOEIL, Belgique, voir Bailleul.
 BERGUES, Nord, 71.
 BERGUES (Gilbert, Jean, châtelains de), 71 n.
 BERNAY. Seigneur, 82 n.
 BERRIE, Vienne. Seigneur, 115 n.
 BERTRAND (Robert), 80.
 BICHE, banquier, 9 n.
 BOISLEUX (Robert de), 68.
 BOISLEUX-AU-MONT, Pas-de-Calais. Seigneur, 68 n.
 BORGNE (Geoffroi le), 136.
 BOUBERS (Gérard de), 47.
 BOUBERS-EN-VIMEU (Mons-Boubers), Somme. Seigneur, 47 n.
 BOULOGNE (Godefroi de), 3.
 BOULOGNE-SUR-MER. Comte, 2.
 BOULONNAIS. Connétable, 56.
 BOURGOGNE (Alix de), comtesse d'Auxerre, 6 n.
 BOURGOGNE (Comté de). Gonfalonier, 93 n.
 BOURGOGNE (Duc de), 6.
 BOURY, Oise. Seigneurs, 19 n.
 BOUSSOIT (Jean Sausset de), 69.
 BOUSSOIT-SUR-HAINE, Belgique. Seigneurs, 69 n.
 BOUTELLER DE SENLIS (Anseau, Gui, Raoul le), 21, 22.
 BOUVILLE, Seine-et-Oise. Seigneurs, 96 n.
 BOUVILLE (Hugues de), 96.
 BRABANT. Duc, 74 n. ; — Maréchal, 102 n.
 BRABANT (Godefroi, Henri de), 74.
 BRICQUEBEC, Manche. Seigneurs, 80 n.
 BRIENNE (Jean de), comte d'Eu, 1 ; — (Louis de), 106 n.
 BRION (Itier de), 128 n.
 BRISSAC, Maine-et-Loire. Seigneur, 122 n.
 BRUGES, Belgique, 50 n., 61 n.
 BRUN (Eudes le) de Vernuil, 124.
 BRUNIQUEL, Tarn-et-Garonne. Vicomtes, 131.
 BRUNIQUEL (Guillaume, Renaud de), 131.
 BRUYÈRES (Adam de), 119 ; — (Jeanne, dame de), 119 n.
 BRUYÈRES-LE-CHATEL, Seine-et-Oise. Seigneurs, 119 n.
 CABRIC (Thibaud de), 145.
 CAEN. Bailli, 46 n.
 CANNY (Raoul le Flamant de), 52.
 CANNY-SUR-MATZ, Oise. Seigneurs, 52 n.
 CARDONNOY OU CARDONNOIS (Lc), Oise. Seigneur, 50 n.
 CARDONNOY (Adam du), 50.
 CARENCY, Pas-de-Calais. Seigneur, 112 n.
 CASSEL, Nord. Bataille, 73 n.
 CASTILLE (Aliénor de), reine d'Angleterre, 4 n. ; — (Ferdinand de), comte de Ponthieu, 4 n. ; — (Jean de), comte d'Aumale, 4.
 CAUMONT, Pas-de-Calais. Seigneur, 48 n.
 CAUMONT (Hugues de), 48 ; — (l'Ermite de), 48 n.
 CHALETTE, Loiret. Seigneur, 30 n.
 CHALON (Guillaume et Jean de), comtes d'Auxerre, 6.
 CHALONS-SUR-MARNE. Vidames, 109.
 CHAMBELLANS de Normandie (seigneurs de Tancarville), 77 n., 91 n.
 CHAMBLY, Oise. Seigneurs, 27 n., 28 n.
 CHAMBLY (Marie de), 96 n. ; — (Oudard, Pierre de), 27-30.
 CHAMBRIER (Grand) de France, 13 n.
 CHAMPAGNE. Foires, 29 n. ; — Maison comtale, 8 n.
 CHAMPIGNELLES, Yonne. Seigneur, 94 n.
 CHARBOGNE, Ardennes. Seigneurs, 78 n.
 CHARBOGNE (Baudouin, Gaucher, Nicolas de), 78.

- CHARLEVAL, voir Noyon-sur-An-delle.
 CHARNY, Côte-d'Or. Seigneurs, 129 n.
 CHARNY (Hugues, Jean de), 129.
 CHARTRE-SUR-LE-LOIR (La), Sarthe. Seigneurs, 76 n.
 CHARTRES. Vidames, 123 n.
 CHATEAU-CHINON. Seigneur, 67 n.
 CHATEAUNEUF (Aliénor de), 99 n. ; — (Marguerite de), 97 n.
 CHATEAUNEUF-EN-TIMERAIS, Eure-et-Loir. Seigneurs, 97 n., 99 n.
 CHATELIER (Jean du), 105.
 CHATILLON-SUR-MARNE (Maison de), 61 n.
 CHAUVENCY-LE-CHATEAU, Meuse. Seigneur, 110 ; — Tournois, 26 n., 110 n.
 CHEMILLÉ, Maine-et-Loire. Seigneurs, 122 n.
 CHEMILLÉ (Gui de), 122.
 CHEVREUSE, Seine-et-Oise. Seigneurie, 20 n.
 CHEVREUSE (Anseau de), 20, 115 n. ; — (Hervé de), 20 n. ; — (Jeanne de), dame d'Amboise, 115 n.
 CHINY (Jeanne de), comtesse de Looz, 110 n.
 CHOISEL (Anseau, Jean, Jeanne), 24.
 CHOISEUL (Jean de), 23.
 CHOURSES, Sarthe. Seigneurs, 108.
 CHOURSES (Hervé, Patri, Payen de), 108.
 CLÈRES, Seine-Inférieure. Seigneur, 100 n.
 CLÈRES (Jean de), 100.
 CLERMONT (Gui, Raoul, Simon de), 41, 42.
 CONDET (Jacques, Nicolas de), 112 n.
 CONNÉTABLE de Boulonnais, 56 ; — de Bourgogne, 23 n. ; — de France, 41, 42 n. ; — de Normandie, 15 n.
 CORNEUIL, Eure. Seigneurs, 113 n.
 CORNEUIL (Jean, Pierre de), 113.
 COTENTIN. Bailli, 46 n.
 COUCY (Maison de), 66 n. ; — (Alix de), 65 n. ; — (Enguerrand de), 65 n.
 COUCY-LE-CHATEAU, Aisne. Seigneurs, 65 n.
 COURTENAY (Guillaume, Jean de), 94.
 COURTRAI, Belgique. Bataille, 1 n., 3 n., 26 n., 31 n., 33 n., 41 n., 42 n., 47 n., 51 n., 52 n., 67 n., 74 n., 77 n., 83 n., 101 n., 102 n., 109 n., 140 n.
 CRESPIN (Guillaume, Jean), 15-17.
 DAMMARTIN (Maison de), 26 n. ; — (Jean, Renaud de), 33 ; — (Jeanne de), comtesse de Ponthieu, 4 n.
 DAMMARTIN-EN-GoËLE, Seine-et-Marne. Comtes, 33 n.
 DANGU, Eure. Seigneur, 15 n., 17 n.
 DENISY, Seine-et-Oise. Seigneurs, 104.
 DENISY (Ferri, Gui, Jean de), 104 n.
 DOMPIERRE-SUR-AUTHIE, Somme. Seigneur, 45 n.
 DONGES, Loire-Inférieure. Vicomte, 140 n.
 DOUCELLES, Sarthe. Seigneur, 141.
 DRAVEIL, Seine-et-Oise. Seigneur, 21 n.
 DREUX. Vicomte, 99 n.
 DREUX (Yoland de), comtesse de Dammartin, 33 n.
 ECOSSE (Roi d'), voir Bailloul.
 ELBEUF, Seine-Inférieure. Seigneur, 89 n.
 EPERNON, Eure-et-Loir. Seigneurie, 4 n.
 ERMENONVILLE, Oise. Seigneur, 21 n.
 ESNEVAL, Seine-Inférieure. Seigneurs, 84 n.
 ESNEVAL (Gui, Robert d'), 84.
 ESTAIRES, Nord. Seigneur, 72 n.
 ESTOUTEVILLE (Mahaud d'), 46 n.
 ETREPAGNY, Eure. Seigneur, 15 n., 16 n.
 EU, Seine-Inférieure. Comte, 1.

- EU (Jean d'), 1 n. : — (Jeanne d'), 44 n.
- FARCHEVILLE, Seine-et-Oise. Seigneur, 96 n.
- FAY-AUX-LOGES, Loiret. Seigneur, 30 n.
- FERRIÈRES (Hélistend de), 123 n. ; — (Jean de), 75 n.
- FERRIÈRES-SAINT-HILAIRE, Eure. Seigneur, 75.
- FERTÉ-LOUPIÈRE (La), Yonne. Seigneur, 94 n.
- FLANDRE. Guerre, 5 n., 28 n., 54 n., 70 n., 71 n., 73 n., 77 n., 91 n., 92 n., 111 n., 115 n., 117 n. — Sénéchal, 70 n.
- FOIX (Comté de). Guerre, 82 n., 116 n.
- FONTENAY-EN-VEVIN, Eure. Seigneur, 25 n.
- FOREZ (Gui, Jean, comtes de), 7.
- FOURIER (Le) de Vernoil, 121 n.
- FRANCE. Rois, voir Louis IX, Philippe III, Philippe IV.
- FRANCE (Charles de), voir Valois ; — (Pierre de), voir Alençon.
- GANDELU, Aisne. Seigneurie, 29 n.
- GARENCIÈRES, Eure. Seigneur, 118 n.
- GARENCIÈRES (Yon de), 118.
- GARNACHE (La), Vendée. Seigneurie, 132 n.
- GASCOGNE. Guerre, 70 n., 71 n. ; — Sénéchaussée, 70 n.
- GENLIS (auj. Villequier-Aumont), Aisne. Seigneurs, 49 n.
- GERGOVIE (autrefois Merdogne), Puy-de-Dôme, 128 n.
- GISORS, Eure. Bailli, 46 n.
- GOTII (Béiaud de), 131 n.
- GOURNAY-SUR-MARNE, Seine-et-Oise. Seigneur, 14 n.
- GRANCEY-LE-CHATEAU, Côte-d'Or. Dame, 93 n.
- GRANDPRÉ (Isabeau de), comtesse de Rethel, 78 n.
- GRAVELINES, Nord. Bataille, 33 n.
- GRAVILLE, Seine-Inférieure. Seigneur, 82 n.
- GUIDI DEI FRANCESI (Musciato), 9 n.
- GUÏNES, Pas-de-Calais, Comte, 1 n.
- GUÏNES (Arnoul, Enguerrand de), 65 n.
- HAIE-JOULAIN (La), Maine-et-Loire. Seigneurs, 107 n.
- HAIE-JOULAIN (Hardouin, Maurice de la), 107.
- HALATTE (forêt d'), 24.
- HAM, Somme. Tournoi, 20 n., 45 n., 46 n., 47 n., 49 n., 50 n., 84 n., 88 n.
- HANGEST (Aubert de), 49.
- HARCOURT (Guillaume d'), 89 ; — (Jean d'), 50 n., 88, 91 n.
- HAUTOT-SUR-MER, Seine-Inférieure. Seigneurs, 125.
- HAVERSKERQUE, Nord. Seigneurs, 72 n.
- HAVERSKERQUE (Alix, dame de), 58 n. ; — (Gilles de), 73 ; — (Jean de), 72, 73 n.
- HEILLY, Somme. Seigneurs, 60 n.
- HEILLY (Jean de), 60.
- HÉLICOURT, Somme. Seigneur, 45 n.
- HERMELINGHEN, Pas-de-Calais. Seigneurs, 56 n.
- HERMELINGHEN (Baudouin d'), 56 n.
- HONDSCHOOTE, Nord. Seigneur, 72 n.
- HOTOT (Nicolas de), 125 n. ; — (Vincent de), 125.
- ISLE-ADAM (L'), Seine-et-Oise. Seigneurs, 18 n.
- ISLE-ADAM (Anseau, Jean de l'), 18, 19.
- IVRY (Guillaume d'), 35, 85, 87.
- IVRY-LA-BATAILLE, Eure. Seigneur, 35 n.
- JOINVILLE, Haute-Marne. Seigneurs, 40 n.
- JOINVILLE (Amé, Evrard, Geoffroi, Jean de), 40.

- JULIERS (Guillaume de), 33 n., 73 n., 92 n.
- LALAIN, Nord. Seigneurs, 34 n.
- LALAIN (Simon de), 34.
- LAVAL (Gui, seigneur de), 36.
- LÉON (Hervé de), 97, 98.
- LÉVIS (Marguerite de), dame de Marly, 13 n.
- LIGNE (Fastré, Gautier de), 103.
- LILLE, Nord, 50 n., 61 n.
- LIMOUSIN. Sénéchal, 12 n.
- LONGVILLERS, Pas-de-Calais. Seigneurs, 64 n.
- LONGVILLERS (Lancelot de), 64 n.
- LOOZ (Arnoul, comte de), 110 n.; — (Gérard de), seigneur de Chauveney, 110. Voir Chiny.
- LORMES, Nièvre. Seigneur, 67 n.
- LORRAINE (Maison de), 92.
- LOUIS IX, roi de France, 15 n., 45 n., 88 n.
- LOUPE (La), Eure-et-Loir. Seigneur, 12 n.
- LUSIGNAN (Hugues de), comte de la Marche et d'Angoulême, 5; — (Marguerite de), vicomtesse de Thouars, 134; — (Yoland de), dame de Préaux, 111 n.
- LUYNES, voir Maillé.
- LUZARCHES, Seine-et-Oise. Seigneur, 22 n.
- MACHAU OU MACHAUT (Eudes, Jeanne, Pierre, Robert de), 28 n., 30.
- MACHECOUL, Loire-Inférieure. Seigneurs, 144 n.
- MACHECOUL (Jean, Louis de), 144.
- MACON. Bailli, 46 n.
- MAGNY-LES-HAMEAUX, Seine-et-Oise, 13 n.
- MAIGNELAY, Oise. Seigneur, 59 n.
- MAIGNELAY (Jean de), 59.
- MAILLÉ (auj. Luynes), Indre-et-Loire. Seigneur, 37 n.
- MAILLÉ (Hardouin de), 37, 120.
- MAILLY (Jean Sevin, Simon de), 62.
- MAILLY-RAINEVAL, Somme. Seigneurs, 51 n.
- MAINCOURT, Seine-et-Oise. Seigneur, 20 n.
- MAITRE D'HÔTEL (Grand) du Roi, 89 n.
- MALET (Jean, Robert), 82.
- MANTES. Capitaine, 29 n.
- MARCHE (Comte de la), 5.
- MARCHÉVILLE, Eure-et-Loir. Seigneur, 12 n.
- MARÉCHAUX DE FRANCE, 12 n., 42 n., 53 n., 80 n., 88 n., 91 n., 121 n.
- MAREUIL (Isabeau de), dame de l'Isle-Adam, 18 n.
- MARLY (Bouchard, Mathieu de), 13.
- MARLY-LE-ROI, Seine-et-Oise. Seigneurs, 13 n.
- MARTEL (Guillaume), 83.
- MAUVOISIN DE ROSNY (Isabeau), dame de Chambly, 27.
- MAYENNE (Gervaise de), comtesse de Vendôme, 76 n.
- MELUN. Vicomtes, 11, 12, 77 n.
- MELUN (Adam, Simon de), 11, 12; — (Agnès de), 77 n.
- MERDOGNE (auj. Gergovie), Puy-de-Dôme. Seigneurie, 128 n.
- MERDOGNE (Itier de), 128.
- MERLE (Foucaud du), 91.
- MERLERAULT (Le), Orne. Seigneur, 91 n.
- MESLAY (Geoffroi, Guillaume de), 123 n.
- MESLAY-LE-VIDAME, Eure-et-Loir. Seigneurs, 123 n.
- MEULAN (Amauri, Galeran de), 14.
- MILLY, Oise. Seigneurs, 57 n.
- MILLY, Seine-et-Oise. Seigneur, 96 n.
- MILLY (Dreux de), 57.
- MONS-BOUBERS, Somme, 47 n.
- MONS-EN-PEVELE, Nord. Bataille, 6 n., 33 n., 70 n., 94 n., 96 n., 111 n.
- MONTAIGU, Vendée. Seigneur, 132 n.
- MONTARGIS. Châtelain, 30 n.
- MONTBAZON, Indre-et-Loire. Seigneur, 116.
- MONTBAZON (Geoffroi de), 116 n.

- MONTCHABLON OU MONTCHALONS, Aisne. Seigneurs, 79 n.
- MONTCHABLON (Gobert de), 79.
- MONTCHALONS, voir Montchablon.
- MONTEJEAN (auj. Montjean), Maine-et-Loire. Seigneurs, 137 n.
- MONTEJEAN (Briand de), 137.
- MONTÉPILLOY, Oise. Seigneur, 21 n.
- MONTFORT (Maison de), 64 n. ; — (Agnès de), 14 n. ; — (Amauri de), 14 n. ; — (Béatrix, comtesse de), 86 n. ; — (Laure de), 4 n. ; — (Raoul de), 137.
- MONTFORT-SUR-MEU. Seigneurs, 137 n.
- MONTJEAN, voir Montejean.
- MONTMORENCY, Seine-et-Oise. Seigneur, 10.
- MONTMORENCY (Maison de), 13 n. ; — (Mathieu de), 10 n.
- MONTRICHARD, Loir-et-Cher. Seigneur, 115 n.
- MONT-SAINT-JEAN, Côte-d'Or. Seigneurs, 129 n.
- MONTMOREAU, Maine-et-Loire. Seigneur, 116 n.
- MOREUIL, Somme. Seigneurs, 53 n.
- MOREUIL (Bernard de), 53.
- MORIMOND, Haute-Marne. Abbaye, 23 n.
- MORTEMER, Seine-Inférieure. Seigneurs, 124.
- MORTEMER (Guillaume de), 15 n. ; 124 n. ; — (Jeanne de), 15 n.
- MOUCHE, comte de Venise, 9.
- NANTEUIL-LA-FOSSE, Marne. Seigneurs, 61 n.
- NEAUFLE-SAINT-MARTIN, Eure. Seigneur, 15 n.
- NESLE, Somme. Seigneurs, 41 n.
- NESLE (Gui, Raoul, Simon de), 41, 42.
- NOGENT-LE-ROTRON, Eure-et-Loir. Châtellenie, 86 n.
- NONVILLIER (Seigneur de), 64.
- NORMANDIE. Chambellan, 77 n., 91 n. ; — Connétable, 15 n.
- NOYON-SUR-ANDELLE (auj. Charleval), Eure. Seigneur, 97, 98.
- OFFÉMONT, Oise. Seigneurie, 42 n.
- OISSERY-EN-BRIE, Seine-et-Marne. Seigneurie, 35 n.
- OTRANTE, Italie. Justicier, 108 n.
- PARTHENAY (Liesse de), dame de Belleville, 132 n.
- PASSY (Pierre de), 24 n.
- PATRY (Raoul), 90.
- PAVILLY (Marguerite de), dame d'Esneval, 84 n.
- PÉRIGORD. Sénéchal, 12 n.
- PHILIPPE III le Hardi, roi de France, 30 n.
- PHILIPPE IV le Bel, roi de France, 25 n., 29 n., 30 n., 61 n., 72 n., 92 n., 119 n., 121 n., 134 n., 135 n., 139 n., 141 n., 143 n.
- PICQUIGNY (Jean, Renaud de), vidames d'Amiens, 43, 44.
- PINON, Aisne. Seigneurs, 66 n.
- PINON (Robert de), 66.
- PLESSIER-BILBAUT (Le), commune d'Ansacq, Oise. Seigneur, 26 n.
- PLESSIS (Le), voir Plessier-Bilbaut (Le).
- PLESSIS-CHAMANT (Le), autrefois le Plessis-Choisel, Oise. Seigneurs, 24 n.
- POIX, Somme. Seigneurs, 63 n.
- POIX (Maison de), voir Tirel.
- PONTHIEU (Ferdinand, comte de), 4 n. ; — (Jean de), 4 ; — (Jeanne, comtesse de), voir Dammartin.
- PONT-REMY, Somme. Seigneur, 54.
- PONT-REMY (Enguerrand, Thibaud de), 54 n.
- PONT-SAINT-PIERRE, Eure. Seigneur, 49 n.
- PORT-ROYAL, Seine-et-Oise. Abbaye, 13 n.
- PRÉAUX, Seine-Inférieure. Seigneurs, 111 n.
- PRÉAUX (Pierre de), 111.
- PRESSIGNY (Jeanne de), 143 ; — (Renaud de), 38.
- QUERCY. Sénéchal, 12 n.
- QUEUE-EN-BRIE (La), Seine-et-Oise. Seigneur, 14 n.

- QUEUX ou QUÈUX, Pas-de-Calais. Chapelle, 48 n.
- QUEUX (Grand) de France, 89 n.
- RAINÉVAL, Somme. Seigneur, 51.
- RAINÉVAL (Jean de), 51 n.
- RETHEL (Hugues, comte de), 78 n.
- RICHEBOURG, Seine-et-Oise. Seigneurs, 86 n.
- RICHEBOURG (Jean, Louis, Pierre de), 86.
- ROCHE (Richard de la), 99.
- ROCHEFORT (Gui de), 140 n. ; — (Isabeau de), dame de Thil-Châtel et de Rougemont, 93 n. ; — (Thibaud de), 140.
- ROCHEFORT-EN-TERRÉ, Morbihan. Seigneurs, 140.
- ROCHE-GUYON (La), Seine-et-Oise. Seigneurs, 32 n.
- ROCHE-GUYON (Gui de la), 32 ; — (Jean de la), 32 n.
- ROMILLY-LA-PUTHENAYE, Eure. Seigneur, 113 n.
- ROSNY, voir Mauvoisin.
- ROSTRENEN, Côtes-du-Nord. Seigneur, 138 n.
- ROSTRENEN (Pierre de), 138.
- ROUEN. Eglise Saint-Ouen, 111.
- ROUGÉ, Loire-Inférieure. Seigneur, 142.
- ROUGÉ (Olivier de), 142.
- ROUGEMONT, Doubs. Seigneur, 93 n.
- ROUGEMONT (Humbert, Thibaud de), 93 n.
- ROYE (Béatrix de), dame de Bazoches, 109.
- « SAINT-LIGNAEN » (Seigneur de), 130.
- SAINTE-MARTIN (Jean de), 101.
- SAINTE-MARTIN-LE-GAILLARD, Seine-Inférieure. Seigneur, 101 n.
- SAINTE-VENANT, Pas-de-Calais. Seigneurs, 70 n.
- SAINTE-MAURE (Guillaume de), 117.
- SAINTONGE. Sénéchal, 46 n.
- SANCERRE (Etienne et Jean, comtes de), 8.
- SAUSSAYE (La), Eure. Seigneur, 89 n.
- SAUSSET (Jean) de Boussoit, 69.
- SÉES, Orne. Evêque, 91 ; — seigneur, 82 n.
- SEMERIES, Nord. Seigneur, 34 n.
- SENLIS (Bouteiller de), voir Bouteiller.
- SENONCHES, Eure-et-Loir. Seigneur, 97 n.
- SEVIN (Jean) de Mailly, 62 n.
- SICILE, 20 n., 117 n. Voir Anjou (Charles d').
- SOISSONS (Jean, comte de), 31 n. ; — (Raoul de), 31, 39.
- SOREL (Gautier de), 46 n.
- SOURCHES, Sarthe. Seigneur, 108.
- SULLY (Jeanne de), vicomtesse de Melun, 11 n.
- TANCARVILLE, Seine-Inférieure. Seigneurs, 77 n., 91 n.
- TANCARVILLE (Guillaume, Jeanne, Raoul, Robert de), 77.
- TESSON (Jeanne), dame de Thibouville, 81 n.
- THIBOUVILLE, Eure. Seigneurs, 81 n.
- THIBOUVILLE (Guillaume, Robert de), 81.
- THIL-CHATEL. Côte-d'Or. Seigneurs, 93 n.
- THIL-CHATEL (Gui, Isabeau, Jean de), 93.
- THOUARS, Deux-Sèvres. Vicomtes, 122 n., 134 n.
- THOUARS (Aimeri de), 134 ; — (Hugues de), 135 ; — (Jeanne de), 37 n.
- THOUROTTE (Marguerite de), dame d'Offémont, 42 n.
- TIREL DE POIX (Guillaume, Hugues, Jean), 63.
- TOURNAI, Belgique, 49 n.
- TRIE (Jean de), comte de Dammarin, 37 ; — (Mathieu de), 25 ; — (Renaud de), 26.
- TRISTAN (Marguerite), 27 n.
- TYREL, voir Tirel.

- VALENCIENNES, 49 n.
 VALOIS (Charles de), 8 n., 71 n.,
 76 n., 104 n.
 VARANGEVILLE, Seine-Inférieure.
 Seigneurs, 15 n., 16 n.
 VAUCLERC ou VAUCLAIR, Aisne.
 Abbaye, 79 n.
 VAUCOULEURS, Meuse. Seigneurs,
 40 n.
 VAUMAIN (Le), Oise. Seigneur, 25 n.
 VENDÔME (Geoffroi de), 76 ; —
 (Pierre, comte de), 76 n.
 VENEUR (Grand) de France, 35 n.
 VENISE (Comte de), 9.
 VERMANDOIS. Bailli, 61 n.
 VERNOIL (Eudes le Brun de), 121 ;
 — (Geoffroi le Fourrier de),
 121 n.
 VERNOIL-LE-FOURRIER, Maine-et-
 Loire. Seigneurs, 121.
 VERPILLIÈRES, Somme. Seigneur,
 52 n.
 VIARMES, Seine-et-Oise. Seigneur,
 28 n.
- VIDAMES D'AMIENS, voir Piequi-
 gny.
 VIDAMES DE CHARTRES (Geoffroi,
 Guillaume, Macé), 123.
 VILLEBÉON (Adam, Gautier, Ma-
 thieu, Pierre de), 95 ; — (Aliénor
 de), dame de Genlis, 49 n.
 VILLENEUVE-LEZ-NANTES, Loire-
 Inférieure, 144.
 VILLEQUIER-AUMONT, voir Genlis.
 VITRÉ. Seigneur, 36 n.
- WATTEN, Nord. Seigneur, 73 n.
 WAVRIN, Nord. Seigneur, 70 n.
 WAVRIN (Robert de), 70 n., voir
 Saint-Venant.
 WESEMAEL, Belgique. Seigneur, 102
 n.
 WESEMAEL (Arnoul, Guillaume,
 Jean de), 102.
 WESTERLOO, Belgique. Seigneur,
 102 n.



